



BUDGET ECONOMIQUE

# Prévisions économiques 2012-2013

Septembre 2012

Avenue des Arts 47-49  
1000 Bruxelles

E-mail: [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)  
<http://www.plan.be>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Editeur responsable: Henri Bogaert

Dépôt légal: D/2012/7433/37

Beschikbaar in het Nederlands

# Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	<b>1</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>3</b>
<b>1. L'environnement international</b> .....	<b>5</b>
1.1. Évolution de l'économie mondiale	5
1.2. Conjoncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux	7
1.3. Évolution sur les marchés financiers	8
1.3.1. Taux d'intérêt	8
1.3.2. Taux de change	9
1.4. Incertitudes	9
<b>2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses</b> .....	<b>11</b>
2.1. Croissance économique	11
2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers	11
2.3. Investissements des entreprises	13
2.4. Investissements en logements	14
2.5. Consommation et investissements publics	15
2.6. Variations de stocks	15
2.7. Exportations et importations	16
<b>3. Évolution des prix et salaires</b> .....	<b>18</b>
3.1. Évolution des prix intérieurs	18
3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	20
3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand	20
3.3.1. Évolution du coût salarial	20
3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi	22
3.3.3. Évolution de la part salariale	23
<b>4. Marché du travail</b> .....	<b>24</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>29</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand.....	21
Tableau 2	Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages.....	22

## Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution trimestrielle du commerce mondial.....	5
Graphique 2	Economic sentiment indicator zone euro.....	5
Graphique 3	Évolution trimestrielle du PIB en volume.....	6
Graphique 4	Évolution trimestrielle du PIB en volume.....	7
Graphique 5	Différentiels de taux d'intérêt sur des obligations d'Etat par rapport à l'Allemagne.....	8
Graphique 6	Évolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis.....	9
Graphique 7	Évolution trimestrielle du PIB belge en volume.....	11
Graphique 8	Consommation privée en volume.....	12
Graphique 9	Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne.....	12
Graphique 10	Investissements des entreprises en volume.....	13
Graphique 11	Taux d'investissement et rentabilité dans le secteur marchand.....	14
Graphique 12	Investissements en logements en volume.....	15
Graphique 13	Exportations de biens et services en volume.....	16
Graphique 14	Évolution trimestrielle de l'inflation.....	18
Graphique 15	Décomposition de l'indice des prix à la consommation.....	19
Graphique 16	Évolution de la part salariale.....	23
Graphique 17	Évolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité dans le secteur marchand.....	24
Graphique 18	Évolution de l'emploi et du taux d'emploi.....	26
Graphique 19	Évolution de la population active occupée, du chômage et de la population active.....	27

## Avant-propos

Conformément à la loi du 21 décembre 1994, l'Institut des Comptes nationaux (ICN) a communiqué les chiffres du budget économique au ministre de l'Économie. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BFP) a soumis une proposition de budget économique au comité scientifique et au conseil d'administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le comité scientifique a émis un avis favorable sur le budget économique.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la Partie 2 des Comptes nationaux 2011 ("Comptes détaillés et tableaux") mais aussi les agrégats trimestriels jusqu'au deuxième trimestre 2012.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur des prévisions consensus récentes (The Economist) et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt, prix du pétrole) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin août. Les prévisions pour la Belgique ont été générées au moyen des versions trimestrielle et annuelle du modèle Modtrim développé par le BFP.

Ces prévisions ont été finalisées le 13 septembre 2012.

H. Bogaert

Commissaire au Bureau fédéral du Plan

R. Massant

Président du Conseil d'Administration de  
l'Institut des Comptes Nationaux

**Chiffres clés pour l'économie belge***Pourcentages de variation en volume - sauf indications contraires*

	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,7	0,2	-0,5	0,5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,7	0,8	1,1	1,2
Formation brute de capital fixe	-1,4	4,1	0,2	0,6
Dépenses nationales totales	1,7	1,8	-0,3	0,6
Exportations de biens et services	9,6	5,5	-0,9	2,0
Importations de biens et services	8,9	5,6	-1,1	1,9
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0,7	0,0	0,2	0,1
Produit intérieur brut	2,4	1,8	-0,1	0,7
Indice national des prix à la consommation	2,2	3,5	2,9	1,8
Indice santé	1,7	3,1	2,7	1,9
Revenu disponible réel des particuliers	-1,2	-0,8	-0,8	0,7
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	15,4	14,4	14,1	14,2
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	30,8	61,6	11,0	13,7
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	8,3	7,2	7,2	7,4
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB)	1,4	-1,0	-1,1	-1,0
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	132,7	139,2	127,2	125,8
Taux d'intérêt à court terme (Euribor, 3 mois) (%)	0,8	1,4	0,6	0,3
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	3,4	4,2	3,0	2,5

## Résumé

Depuis le second trimestre de 2011, la croissance économique dans la zone euro est affectée par le ralentissement de la croissance mondiale et, surtout, par la crise de la dette. L'activité économique y a fléchi au cours du quatrième trimestre de 2011 et du second trimestre de 2012. Au sein de la zone euro, les écarts de croissance sont considérables. En effet, certains pays font face à une récession sévère et à d'importants problèmes budgétaires, tandis que d'autres sont préservés et connaissent une activité économique qui semble mieux résister. Toutefois, ces derniers ne sont pas restés imperméables aux incertitudes pesant sur l'avenir de la zone euro et à la détérioration des perspectives de croissance dans le reste du monde, comme le recul des indicateurs de confiance en témoigne. L'économie de la zone euro dans son ensemble devrait donc continuer à se contracter au cours du troisième trimestre : on devrait enregistrer, sur base annuelle, une baisse du PIB en volume de 0,5 % en 2012.

Ce n'est que dans le courant de l'année 2013 que l'activité économique de la zone euro se redresserait légèrement, à l'instar de la conjoncture internationale, et pour autant que la crise de l'euro ne s'aggrave pas. La croissance du PIB de la zone euro ne devrait toutefois pas dépasser 0,3 % en 2013.

Le scénario international reste extrêmement incertain. L'efficacité avec laquelle la crise de l'euro sera résolue sera déterminante pour le rétablissement de la confiance des investisseurs, des producteurs et des consommateurs. Une nouvelle perte de confiance peut mettre à mal le scénario de référence qui table sur une reprise timide de l'économie européenne.

En Belgique, l'activité économique fléchirait légèrement en 2012 (-0,1 %) compte tenu de la conjoncture européenne défavorable et des mesures budgétaires. En considérant l'évolution récente de la confiance des consommateurs et des entrepreneurs, elle devrait se stabiliser au troisième trimestre, après avoir enregistré un net recul au cours du second trimestre. A partir du quatrième trimestre de 2012, la croissance du PIB s'accélérerait progressivement dans le sillage d'une reprise timide de l'économie de la zone euro, ce qui se traduirait par une croissance économique de 0,7 % en 2013.

Les exportations belges ont encore affiché un taux de croissance soutenu au premier trimestre 2011, mais ont ensuite ralenti en raison de la dégradation de la conjoncture internationale. Alors qu'elle s'élevait encore à 5,5 % en 2011, la croissance annuelle des exportations deviendrait négative en 2012, à concurrence de -0,9 %. A l'instar des débouchés extérieurs, les exportations augmenteraient légèrement à partir du quatrième trimestre de 2012, affichant une croissance moyenne de 2 % en 2013. Depuis 2011, la balance extérieure courante affiche un déficit en raison du prix élevé du pétrole (exprimé en euro) et de la faible croissance en volume des exportations.

En 2011, le revenu disponible réel des ménages a baissé de 0,8%. Cette baisse est en grande partie due à un recul des revenus de la propriété et à une accélération de l'inflation. En revanche, la consommation privée est restée stable (+0,2 %) grâce à une baisse significative du taux d'épargne. Le pouvoir d'achat devrait continuer à reculer en 2012 (-0,8 %) en raison de la faible conjoncture et des mesures budgétaires, pour croître légèrement en 2013 (0,7 %). Depuis la mi-2011, la confiance des consommateurs est fortement entamée, à cause notamment des craintes d'une augmentation du chômage. Par conséquent, en 2012 et 2013, la consommation privée évoluerait davantage en parallèle avec le revenu disponible

(-0,5 % en 2012 et +0,5 % en 2013).

Les investissements des entreprises ont connu une évolution dynamique de la mi-2010 à la mi-2011 ce qui, bien qu'ils aient marqué le pas au second semestre, a porté leur taux de croissance annuel à 8,6 % en 2011. Des perspectives de débouchés décevantes ont entamé la confiance des entrepreneurs et, en 2012, ces derniers devraient rester prudents, bien que leur activité d'investissement ait été plus favorable que prévu au premier semestre. Pour cette raison, les investissements des entreprises enregistreraient cette année une croissance modérée de 0,9 %. En 2013, ils devraient progresser de 1,6 %.

En 2012, les ménages réduiraient sensiblement leurs investissements en logements pour la deuxième année consécutive (-3,8 %, contre -5,3 % en 2011). En effet, la réduction temporaire de la TVA (2009-2010) disparaît, le revenu disponible réel des ménages a diminué au cours des deux années et le climat économique incertain a entamé leur confiance. Néanmoins, étant donné les conditions de financement actuellement favorables pour les crédits hypothécaires, on s'attend à une reprise modérée (1 %) des investissements des ménages en 2013.

Si l'on tient compte de l'ensemble des mesures connues, la croissance annuelle en volume de la consommation publique devrait s'établir à un peu plus de 1 % en 2012 et en 2013. La croissance des investissements publics (5,3 % en 2011 et 8,4 % en 2012) reflète largement des travaux d'infrastructure par les pouvoirs locaux. En 2013, les investissements des administrations publiques devraient reculer d'un peu plus de 8 %.

En 2011, l'emploi intérieur a encore sensiblement progressé : l'augmentation nette a atteint près de 62 000 unités en moyenne annuelle. Compte tenu de la faible conjoncture en 2012, l'emploi s'est contracté au premier trimestre 2012 et il ne devrait repartir à la hausse qu'au début 2013 sous l'impulsion d'une reprise de l'activité économique. En moyenne annuelle, l'emploi intérieur augmenterait toutefois de 11 000 unités en 2012 puisque le profil trimestriel de 2011 offre un point de départ favorable. Il progresserait à nouveau de 13 700 unités en 2013. Sur la période 2012-2013, près de la moitié des créations nettes d'emploi serait attribuable à la progression du nombre d'emplois titres-services.

En 2011, l'emploi a progressé plus rapidement que la population active ; le nombre de chômeurs (en ce compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi) a ainsi diminué de 26 000 unités en moyenne. En revanche, leur nombre devrait augmenter de 9 100 unités en 2012 et de 24 000 unités en 2013. En conséquence, le taux de chômage harmonisé (définition Eurostat) passerait de 7,2 % en 2011 à 7,4 % en 2013.

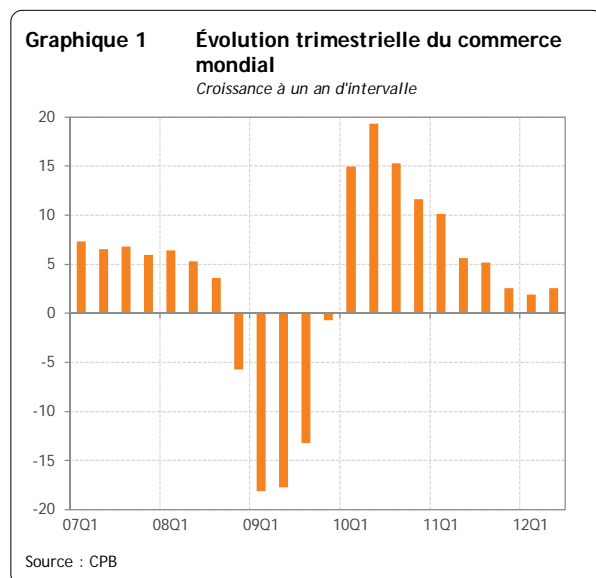
L'inflation belge, mesurée sur la base de l'indice national des prix à la consommation, fléchirait de 2,9 % en 2012 à 1,8 % en 2013. Ce ralentissement s'explique en grande partie par une légère baisse du cours du pétrole brut. En outre, l'effet inflationniste en 2012 (de près de 0,2 point de pourcentage) de plusieurs mesures fiscales n'affecte plus, à partir du début 2013, la croissance à un an d'intervalle des prix à la consommation.

La croissance de l'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix de l'essence et du diesel, passerait de 2,7 % en 2012 à 1,9 % en 2013. L'indice pivot pour les allocations sociales et les salaires dans la fonction publique (119,62) serait dépassé en novembre 2012. L'indice pivot suivant (122,01) ne serait pas dépassé en 2013.



# 1. L'environnement international

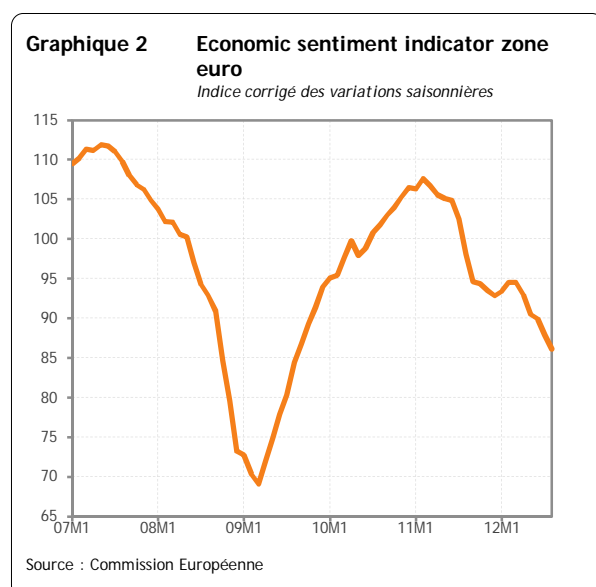
## 1.1. Évolution de l'économie mondiale<sup>1</sup>



La croissance de l'économie mondiale s'est fortement ralentie dans le courant 2011, freinée principalement par la persistance de la crise de l'euro. Ce ralentissement s'est poursuivi au premier semestre 2012. La politique budgétaire restrictive, les incertitudes planant sur l'avenir de la zone euro et l'agitation des marchés financiers qui en découle ont miné la confiance des consommateurs et des entrepreneurs. La crise européenne freine les exportations des Etats-Unis et des pays émergents qui, en outre, sont confrontés à une baisse de la demande intérieure. Le profil de croissance de l'économie mondiale se reflète également dans l'évolution du commerce mondial (voir gra-

phique 1), bien que celui-ci se caractérise généralement par des fluctuations plus marquées. Plusieurs indicateurs laissent supposer que la croissance de l'économie mondiale pourrait continuer à fléchir au second semestre 2012.

Après s'être établie à 0,7 % en moyenne sur base trimestrielle au second semestre 2011, la croissance du PIB américain a plafonné à 0,4 % par trimestre au cours du premier semestre de cette année en raison principalement d'un ralentissement des investissements des entreprises. Au cours du second semestre, la croissance ne devrait pas s'accélérer. Les faibles créations d'emploi, la croissance limitée des revenus et les incertitudes concernant d'éventuelles futures hausses des impôts freinent la consommation pri-



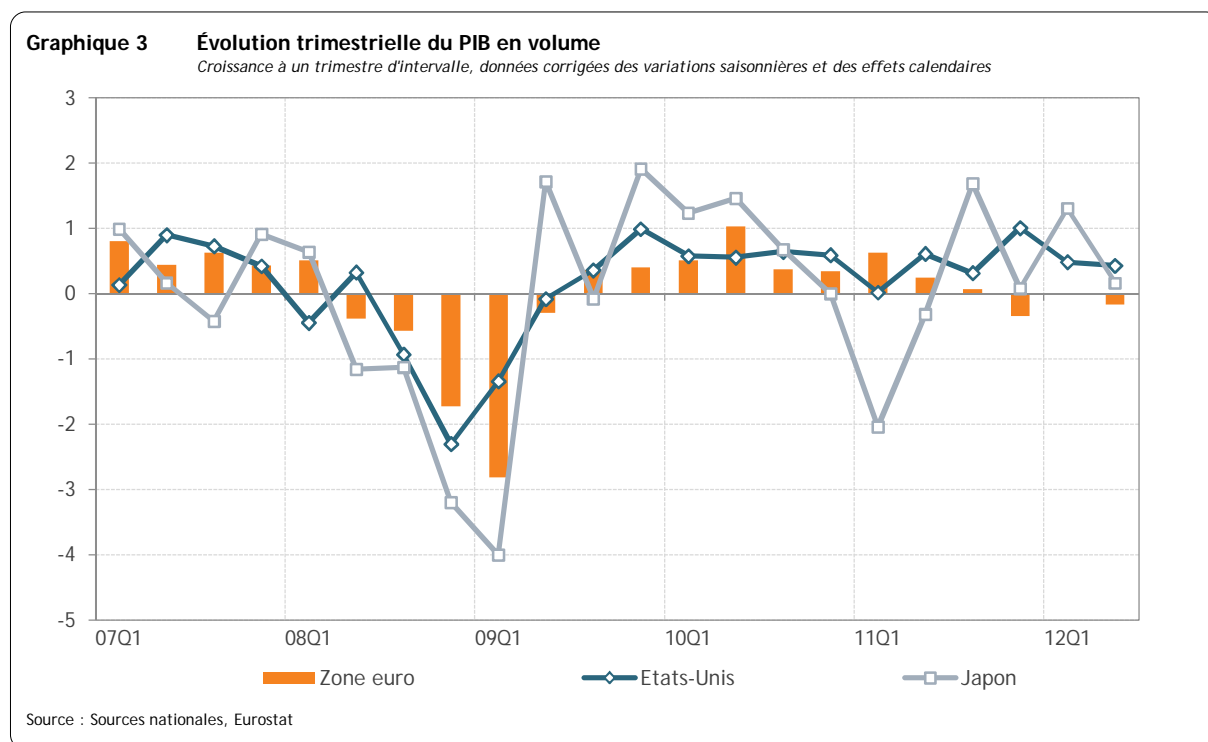
vue et les projets d'investissement des entreprises. Cette tendance est confirmée par les commandes de biens d'équipement qui ont chuté au cours des derniers mois. Simultanément, les exportations souffrent du ralentissement de la croissance mondiale. Sur base annuelle, la croissance du PIB s'établirait à 2,1 % cette année et à 2 % l'an prochain.

Après avoir enregistré une croissance de 0,1 % et de -0,3 % au cours des deux derniers trimestres 2011, l'activité économique dans la zone euro s'est stabilisée au premier trimestre 2012 avant de se contracter à nouveau au second trimestre (-0,2 %).

<sup>1</sup> Les chiffres de croissance annuelle du PIB en 2012 et 2013 sont tirés des prévisions de consensus de The Economist (publiées le 4 août 2012).

La consommation privée a reculé pendant trois trimestres consécutifs sous l'effet conjugué d'une inflation relativement élevée, de mesures d'économie et d'un marché du travail atone. Au cours de cette période, la croissance des investissements a été négative compte tenu des perspectives de débouché négatives ainsi que d'un resserrement et renchérissement des conditions d'accès au crédit dans les pays en difficulté. En outre, la persistance de la crise de l'euro mine la confiance des consommateurs et des entrepreneurs. Par conséquent, la croissance du PIB de la zone euro devrait être négative au cours du second semestre 2012. Dans l'hypothèse où la crise de la dette ne se s'aggrave pas, l'activité économique pourrait progressivement repartir à la hausse dans le courant 2013, stimulée par une baisse de l'inflation et une croissance plus vigoureuse de l'économie mondiale. Cette année, l'économie de la zone euro devrait se contracter de 0,5 % en raison d'un acquis de croissance défavorable et croître de 0,3 % seulement sur base annuelle en 2013.

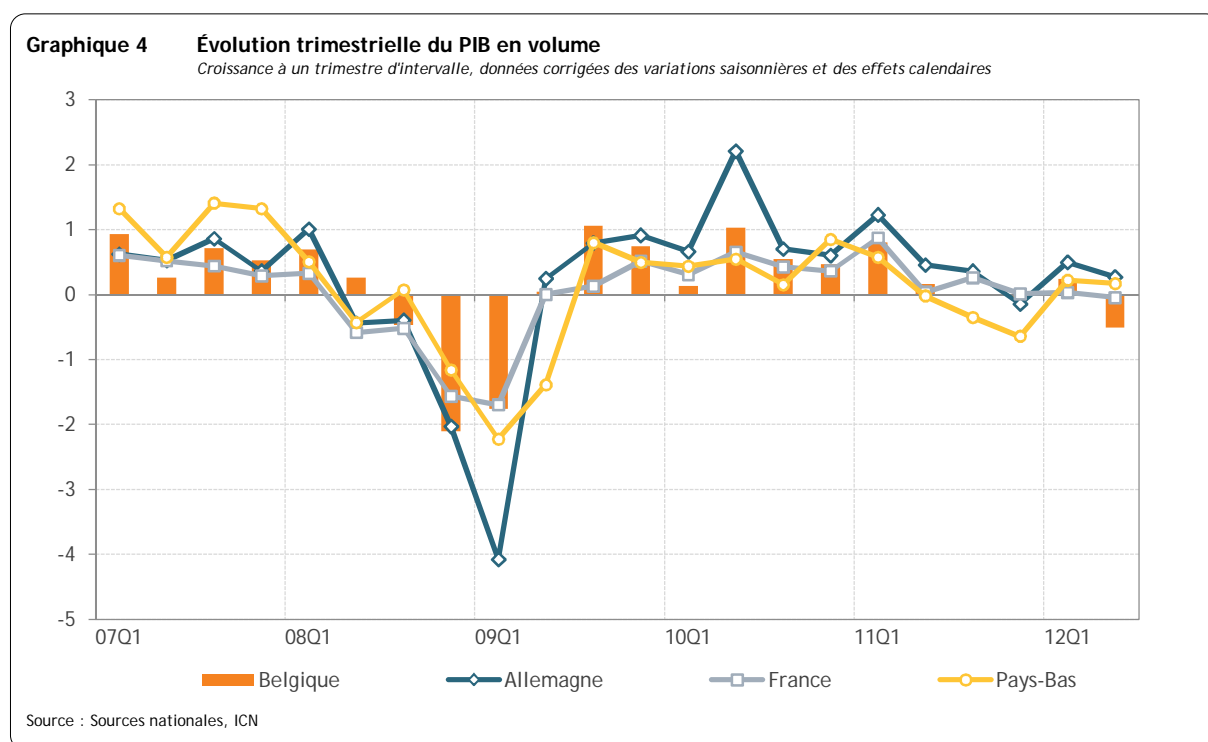
Après s'être établie à 1,3 % au premier trimestre 2012, la *croissance de l'économie japonaise* est retombée à 0,2 % au deuxième trimestre en raison d'un ralentissement de la croissance de la consommation privée et des exportations. Au cours des prochains trimestres, la croissance des exportations sera freinée par la récession dans la zone euro, le net ralentissement de l'économie chinoise et l'appréciation du yen. En outre, l'impact positif de la reconstruction (après le tremblement de terre et le tsunami de l'an dernier) sur le PIB s'estompe. Sur base annuelle, la croissance de l'économie japonaise s'établirait à 2,3 % cette année et à 1,4 % l'an prochain.



En 2011, les autorités chinoises ont pris des mesures pour freiner la croissance économique, contenir la bulle immobilière et enrayer l'inflation. Ce ralentissement a été plus net que prévu puisqu'au second trimestre 2012, la croissance économique ne dépassait plus 7,6 % à un an d'intervalle, contre 9,2 % en 2011. Les autorités chinoises tenteront probablement de redynamiser la croissance par le biais du crédit et de grands travaux d'infrastructure. Tant en 2012 qu'en 2013, la croissance annuelle de l'économie chinoise approcherait 8 %.

## 1.2. Conjuncture chez nos trois principaux partenaires commerciaux

Au deuxième trimestre de cette année, les prestations de l'économie belge ont été largement en deçà de celles de nos pays voisins. L'activité économique a reculé chez nous (-0,5 %), alors qu'elle a encore légèrement progressé en Allemagne et aux Pays-Bas et s'est stabilisée en France. On note surtout la prestation relativement bonne, à un an d'intervalle, de la croissance de l'économie allemande (+1 %), laquelle a été principalement alimentée par la situation favorable du marché du travail, et partant, par la consommation privée. La croissance à un an d'intervalle de l'économie belge (-0,3 %) a également été en deçà de la croissance enregistrée en France (0,3 %), mais a dépassé la croissance de l'économie néerlandaise (-0,6 %) qui est affectée par la crise sur le marché immobilier. De plus, les autorités belges et néerlandaises ont pris d'importantes mesures d'économie durant cette période, ce qui a moins été le cas en France et en Allemagne.



Après une période de deux ans de croissance exceptionnellement élevée, l'économie allemande a vu sa progression freiner dans le courant de l'année 2011, dans le prolongement du net ralentissement des échanges internationaux. Après avoir légèrement reculé au quatrième trimestre 2011, la croissance du PIB s'est avérée étonnamment dynamique au premier trimestre de cette année (0,5 %) pour finalement fléchir au deuxième trimestre (0,3 %). L'effritement de la confiance des entrepreneurs et le recul des commandes industrielles laissent présager une stagnation ou une croissance légèrement négative au second semestre 2012. Toutefois, l'économie allemande continue à afficher de meilleures performances que la plupart des économies de la zone euro. Sur base annuelle, sa croissance s'établirait à 0,8 % cette année et à 1,1 % l'an prochain.

Au cours de chacun des trois derniers trimestres, l'économie française a enregistré une croissance nulle. Au deuxième trimestre 2012, la baisse de la consommation privée et les faibles exportations ont été compensées par une forte contribution de la formation de stocks. Au cours du second semestre, la

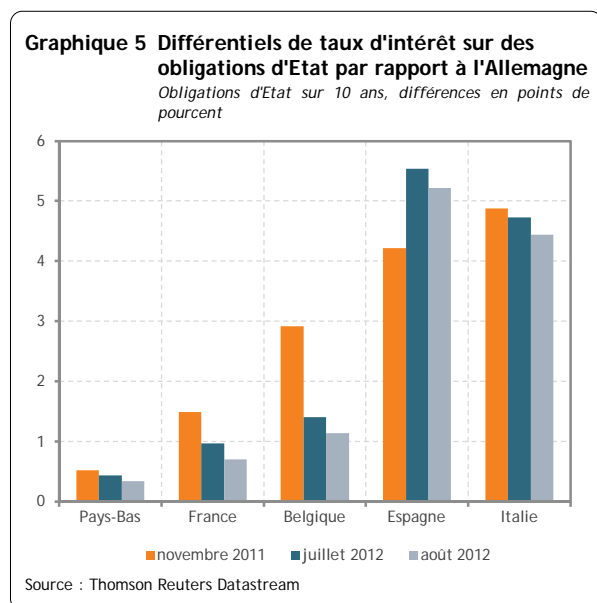
consommation privée resterait faible compte tenu de la croissance modérée des revenus et de la hausse du chômage. Les investissements devraient également fléchir puisque les perspectives sont peu favorables et que les conditions d'octroi de crédits ont été durcies. Ce n'est que dans le courant 2013 que la croissance du PIB serait soutenue par la demande extérieure et atteindrait 0,6%, contre à peine 0,2 % en 2012.

Laissant derrière elle la récession enregistrée au second semestre 2011, l'économie néerlandaise a renoué avec une croissance de 0,2 % aux premier et deuxième trimestres 2012. Cette croissance ne serait soutenue que par les exportations puisque la demande intérieure demeurerait extrêmement faible. En effet, la consommation privée subit de plein fouet le recul des revenus (principalement due aux mesures d'économie décidées par les pouvoirs publics) et la chute des prix de l'immobilier. En outre, les investissements ont affiché une croissance négative durant cinq trimestres consécutifs. Compte tenu du ralentissement de la demande extérieure, un nouveau recul de l'activité économique au second semestre 2012 semble inévitable. Après s'être contractée de 0,8 % en 2012, la croissance économique aux Pays-Bas ne devrait pas dépasser 0,5 % en 2013.

### 1.3. Évolution sur les marchés financiers<sup>2</sup>

#### 1.3.1. Taux d'intérêt

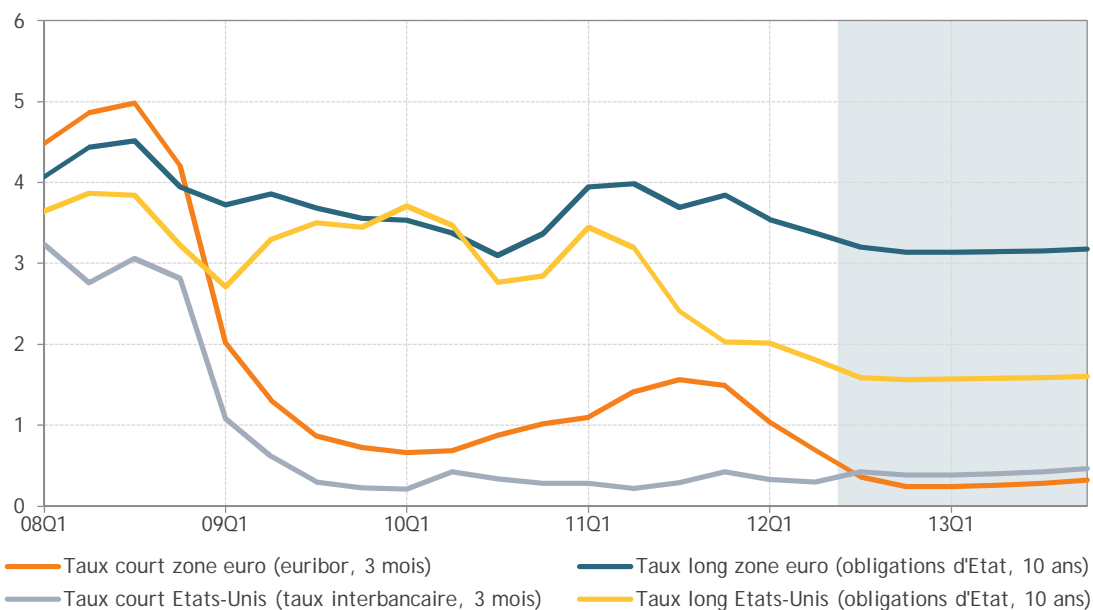
Depuis la fin 2008, la *banque centrale américaine* maintient son taux directeur inchangé entre 0 % et 0,25 %. Les perspectives de croissance relativement modérées rendent peu probable un resserrement à court terme de la politique monétaire. Les incertitudes planant sur l'avenir de l'euro ont entraîné un afflux de capitaux placés en obligations d'Etat américaines (considérées comme valeurs refuges), conduisant à une baisse soutenue du taux à dix ans (jusqu'à moins de 2 %).



La *Banque centrale européenne* a ramené son taux de refinancement à 0,75 % en juillet 2012. Les marchés à terme comptent sur une baisse supplémentaire avant la fin de l'année. Le taux à dix ans moyen de la zone euro se situe depuis février dans une fourchette serrée, oscillant entre 3 et 3,5 %. Derrière cette moyenne se cachent toutefois des divergences énormes entre Etats. En juillet, le taux long a dépassé 7 % en Espagne et 6 % en Italie, tandis qu'il a atteint un nouveau plancher en Allemagne (1,2 %). Depuis lors, les disparités se sont estompées suite à l'annonce de la BCE qui prévoit l'achat, sous certaines conditions, d'obligations d'Etat des pays de la zone euro en difficulté afin de réduire les coûts de financement de ces pays.

<sup>2</sup> Ces hypothèses techniques sont basées sur les cotations à terme de la fin du mois d'août 2012.

**Graphique 6 Évolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis**  
Moyennes trimestrielles en pourcent



Source : Thomson Reuters Datastream, FPB

Depuis l'investiture du nouveau gouvernement belge fin de l'année passée, des mesures importantes ont été prises pour réduire le déficit public. Ces mesures ont contribué à restaurer la confiance des marchés dans les obligations belges et à ramener progressivement l'écart avec le taux à dix ans allemand à environ 100 points de base.

### 1.3.2. Taux de change

La chute de la croissance économique européenne et la persistance de la crise de l'euro ont entraîné une dépréciation de l'euro par rapport au dollar au cours du premier semestre de cette année. En juillet, un niveau plancher de 1,20 dollar par euro a été atteint. Depuis, l'euro a regagné du terrain par rapport au dollar suite à l'atténuation des incertitudes pesant sur l'avenir de l'union monétaire et aux attentes d'un nouveau round d'assouplissement quantitatif par la banque centrale américaine. L'euro a perdu cette année du terrain par rapport à toutes les devises importantes, à l'exception du franc suisse (en raison des interventions de la banque centrale suisse). Par conséquent, le taux de change nominal effectif pour la Belgique (à savoir le taux de change moyen de l'euro par rapport aux monnaies de nos principaux partenaires commerciaux pondérées par la part des exportations vers ces pays dans le total des exportations belges) devrait baisser de 1,6 % en 2012 et pratiquement se stabiliser en 2013 (0,1 %).

### 1.4. Incertitudes

Plusieurs facteurs pourraient compromettre ces perspectives. Premièrement, une nouvelle escalade de la crise de l'euro entraînerait une hausse des coûts de financement des pouvoirs publics et des entreprises et un effritement de la confiance des entrepreneurs et des consommateurs. Deuxièmement, la menace du "mur budgétaire" américain pourrait se concrétiser au début 2013 étant donné que, sans nouvelles initiatives, une série de mesures visant à stimuler l'économie arriveront à échéance. Sans

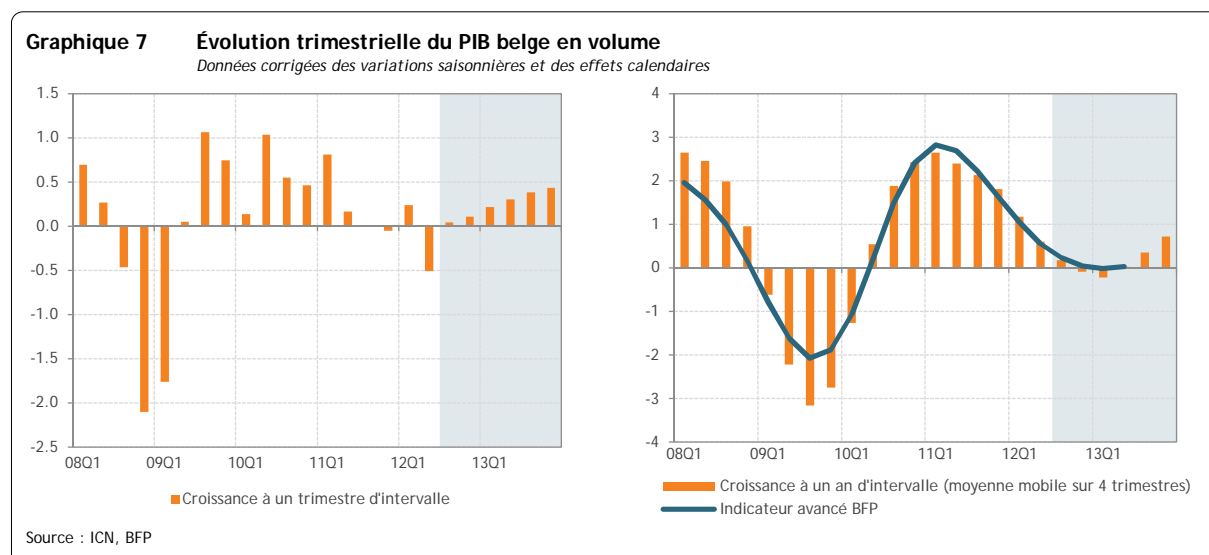
accord politique sur un plan d'austérité moins drastique, l'économie américaine pourrait entrer en récession. Troisièmement, un conflit au Moyen-Orient pourrait conduire à une hausse durable des prix du pétrole. Enfin, le spectre d'un atterrissage brutal de l'économie chinoise plane toujours. En revanche, une forte diminution du cours du pétrole et une résolution plus rapide de la crise de l'euro contribueraient à rétablir la confiance et à soutenir la reprise économique.

## 2. Le PIB et ses principales catégories de dépenses

### 2.1. Croissance économique

L'économie belge a encore affiché un taux de croissance soutenu (0,8 %) au premier trimestre 2011, mais a ensuite connu un net ralentissement à l'instar de la conjoncture internationale. Ainsi, la croissance a été timide au deuxième trimestre (0,2 %) avant de devenir nulle au second semestre. Sur base annuelle, la croissance économique belge a atteint 1,8 % en 2011.

L'activité de l'économie belge fléchirait légèrement en 2012 (-0,1 %) compte tenu de la conjoncture européenne défavorable et des mesures budgétaires déjà adoptées. En considérant l'évolution récente de la confiance des consommateurs et des entrepreneurs, l'activité économique devrait se stabiliser au troisième trimestre, après avoir enregistré un net recul de 0,5 % au cours du second trimestre. Ensuite, la croissance du PIB devrait se redresser progressivement (jusqu'à 0,4 % par trimestre au cours du second semestre de 2013) sous l'impulsion d'une reprise timide de la zone euro, ce qui se traduirait par une croissance économique de 0,7 % sur base annuelle en 2013.



### 2.2. Dépenses de consommation finale des particuliers

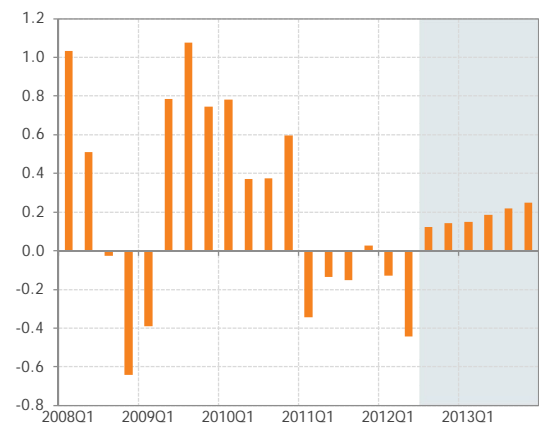
En 2011, le revenu disponible réel des ménages a baissé pour la deuxième année consécutive (-0,8 % puis -1,2 % en 2010). Au cours de ces deux années, l'indexation des salaires et des allocations sociales est restée à la traîne par rapport à l'inflation<sup>3</sup>. De plus, les recettes totales réelles de l'impôt des personnes physiques ont fortement augmenté en 2010 suite à la limitation du « jobkorting » accordé par la Région flamande<sup>4</sup>, de l'accélération des enrôlements en 2009<sup>5</sup> et, dans une moindre mesure, d'un effet

<sup>3</sup> Voir tableau B.4 en annexe.

<sup>4</sup> En 2011, la réduction forfaitaire d'impôt des personnes physiques octroyée à chaque travailleur résidant en Flandre a été complètement supprimée.

<sup>5</sup> Comme les rôles sont en moyenne négatifs (ce qui signifie un remboursement d'impôts aux ménages), une accélération de l'enrôlement de l'impôt des personnes physiques entraîne une baisse unique des recettes nettes d'impôts dus par les ména-

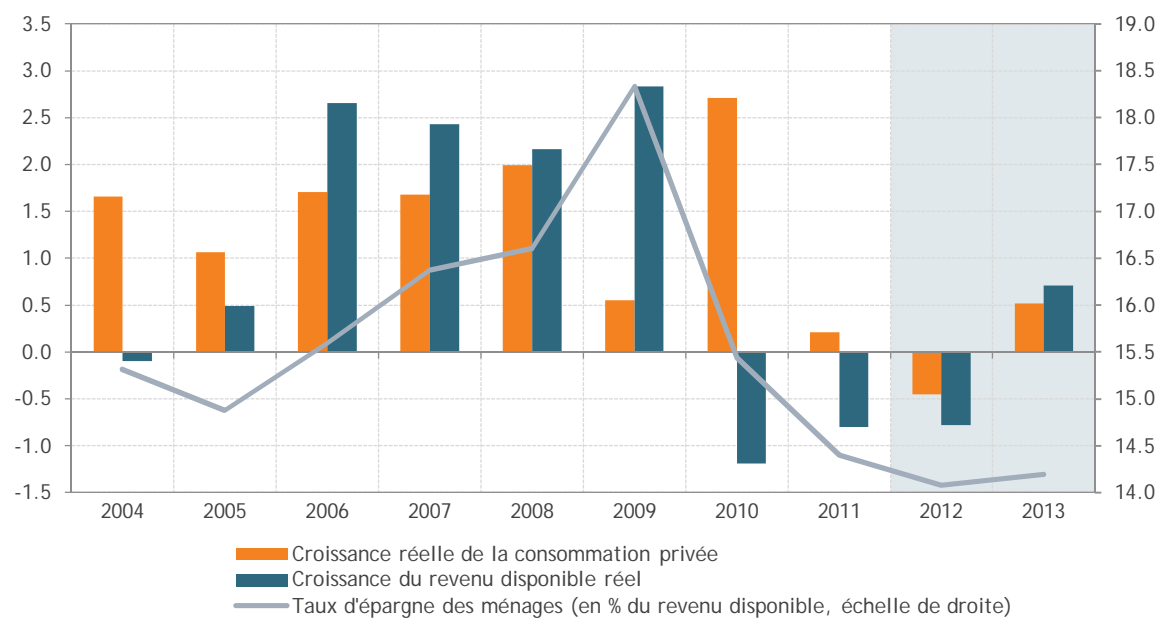
**Graphique 8** **Consommation privée en volume**  
Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires



Source : ICN, BFP

d'indexation<sup>6</sup>. Les revenus réels des indépendants et les revenus de la propriété ont enregistré une baisse importante, principalement en 2011. Il n'empêche que la consommation privée a affiché une hausse de 2,7 % en 2010 avant de se stabiliser en 2011 en moyenne annuelle (0,2 %), tandis que le taux d'épargne a connu un net recul (en 2011, le taux d'épargne était près de 4 points de pourcentage inférieur par rapport à 2009). La croissance de la consommation en 2011 est exclusivement attribuable à un effet d'acquis de croissance positif de 2010, les dépenses de consommation finale ayant baissé sur base trimestrielle au cours de l'année 2011. La confiance des consommateurs a également été entamée, principalement par la crainte grandissante d'une hausse du chômage.

**Graphique 9** **Consommation privée, revenu disponible et taux d'épargne**



Source : ICN, BFP

En 2012, le pouvoir d'achat devrait continuer à fléchir (-0,8 %) en raison de la faible conjoncture et des mesures budgétaires déjà adoptées, qui freinent la croissance des allocations sociales et poussent à la hausse les impôts sur le revenu et le patrimoine. En comparaison avec l'inflation, l'indexation des salaires et des allocations resterait limitée à la suite de la nouvelle hausse des prix du pétrole en euro - en dépit d'un écart moins important comparé aux deux années précédentes - tandis que le revenu réel de la propriété continuerait à diminuer en raison de la baisse des taux d'intérêt. Enfin, le contrecoup de

ges. C'est pourquoi l'accélération des enrôlements au cours de l'année t exerce une pression à la baisse sur la croissance des impôts sur le revenu et le patrimoine pendant l'année t, mais un effet à la hausse sur la croissance au cours de l'année t+1.

<sup>6</sup> En raison de l'inflation légèrement négative en 2009, les barèmes de l'impôt des personnes physiques n'ont pas été indexés début 2010, alors que les salaires ont augmenté au cours de cette même année.



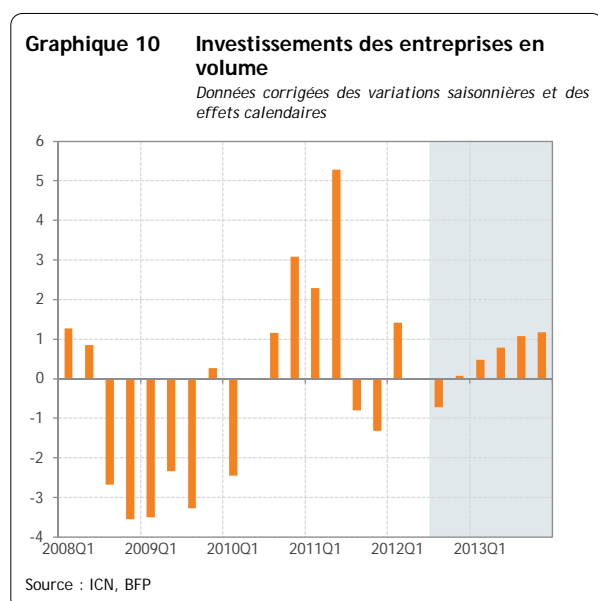
L'enrôlement accéléré en 2011 aurait un effet à la hausse sur le taux de croissance des recettes 2012 de l'impôt des personnes physiques (voir ci-dessus).

Par contre, en 2013, l'indexation des salaires et des allocations sociales dépasserait le taux d'inflation. De plus, au cours de cette année, les salaires horaires bruts avant indexation devraient augmenter (0,5 %) plus rapidement qu'au cours des trois années précédentes (croissance annuelle moyenne de 0,2 %) si l'on se base sur la hausse attendue des coûts salariaux nominaux horaires qui correspond à la moyenne des trois principaux partenaires commerciaux<sup>7</sup>. Toutefois, la croissance économique limitée en 2013 entraînerait une hausse timide de l'emploi, qui conduirait à une progression d'à peine 0,7 % du revenu disponible réel.

La confiance des consommateurs étant déjà entamée, le taux d'épargne ne devrait pratiquement plus reculer en 2012 et 2013 et dès lors compenser dans une moindre mesure les variations de revenu. Ainsi, la consommation privée évoluerait davantage en parallèle avec le revenu disponible et ne se redresserait que progressivement (-0,5 % en 2012 et +0,5 % en 2013).

### 2.3. Investissements des entreprises

Suite à la crise financière, les investissements des entreprises avaient chuté, pour la première fois depuis la première moitié des années nonante, de plus de 10 %. De la mi-2010 à la mi-2011, les investissements des entreprises ont affiché une forte progression. Le redressement économique a eu un effet



positif sur la rentabilité des entreprises et le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie a dépassé sa moyenne de long terme au cours de cette période<sup>8</sup>. Par contre, les investissements ont chuté une nouvelle fois au second semestre de 2011, les perspectives de débouchés décevantes ayant miné la confiance des entrepreneurs. Sur base annuelle, les investissements des entreprises ont néanmoins enregistré une croissance réelle très soutenue (8,4 %) en 2011.

En 2012, les entrepreneurs devraient rester prudents, bien que leurs investissements soient repartis à la hausse au cours du premier semestre. Pour le second semestre de cette année, on table

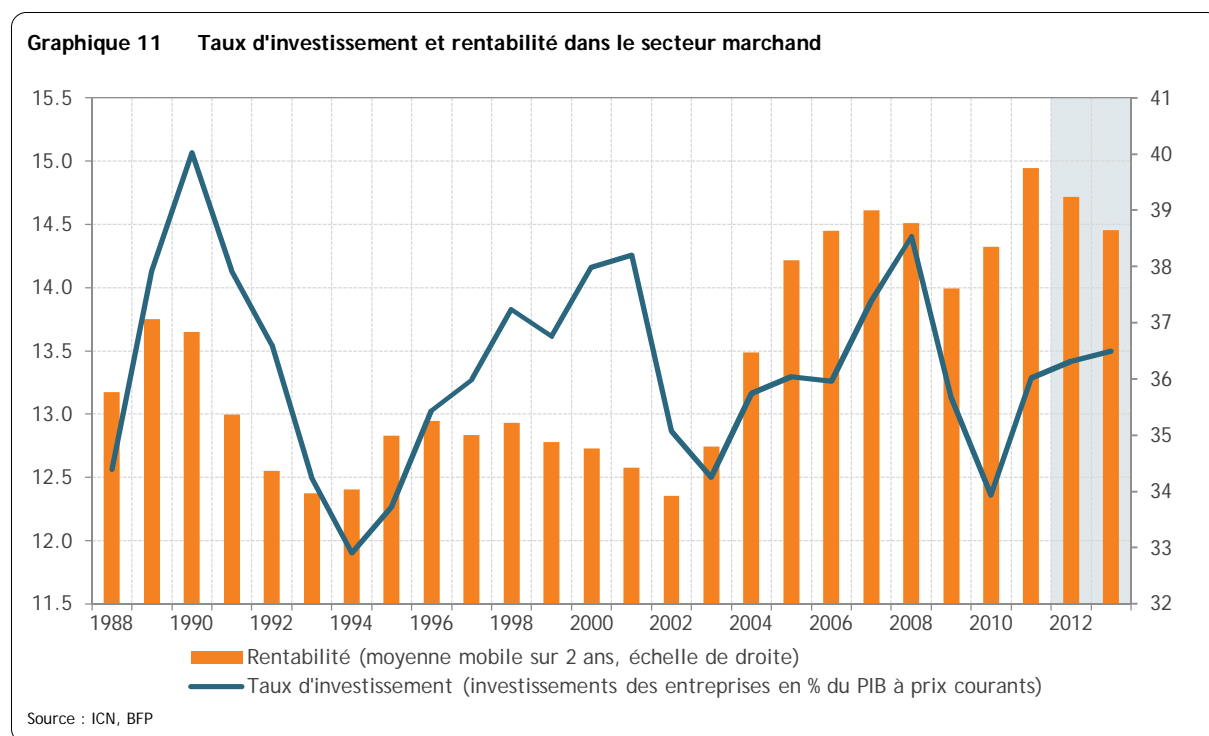
sur un recul modéré des investissements. Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle a certes reculé, mais il reste proche de sa moyenne à long terme<sup>9</sup>. De plus, l'activité économique ne devrait plus se contracter après le second trimestre. Enfin, les résultats de l'enquête de la BNB sur les investissements dans l'industrie manufacturière du printemps 2012 laissent entrevoir une croissance

<sup>7</sup> Voir point 3.3.1.

<sup>8</sup> Durant cette période, le taux d'utilisation des capacités de production industrielle atteignait en moyenne 80,2 % alors que la moyenne de long terme est de 79 %.

<sup>9</sup> Le taux d'utilisation des capacités de production industrielle atteignait encore un peu plus de 77 % au second trimestre de 2012.

plus soutenue des investissements dans ce secteur<sup>10</sup>. Dans ce contexte, les investissements des entreprises enregistreraient en 2012 une croissance annuelle modérée de 0,9 %.



Les investissements des entreprises devraient repartir à la hausse dans le sillage de la reprise économique projetée en 2013, quoique à un rythme modéré. La reprise peu vigoureuse ne devrait en effet pas déboucher sur une forte augmentation du taux d'utilisation des capacités de production. Cette tendance, conjuguée à une baisse de la rentabilité des entreprises, explique pourquoi la croissance annuelle des investissements des entreprises se limiterait à 1,6 %. Leur part dans le PIB (à prix courants) augmenterait donc à peine, passant de 13,3 % en 2011 à 13,5 % en 2013.

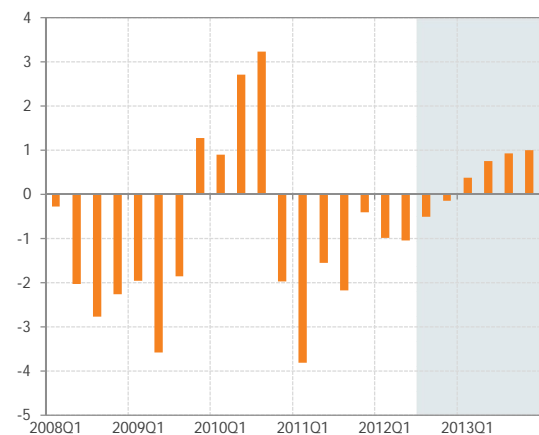
## 2.4. Investissements en logements

Les ménages ont fortement réduit leurs investissements en logements entre le début de 2008 et le troisième trimestre de 2009. Au cours des quatre trimestres suivants, la construction résidentielle a enregistré une croissance positive sous l'impulsion de taux hypothécaires bas et d'une réduction de la TVA sur les projets introduits avant avril 2010. Ainsi, sur base annuelle, les investissements des ménages dans la construction résidentielle ont augmenté de 3,1 % en 2010, après avoir connu une baisse de respectivement 2,7 % et 8,6 % en 2008 et 2009.

<sup>10</sup> L'enquête table cette année sur une hausse de 16,8 % en termes nominaux dans l'industrie manufacturière. Ce pourcentage a été revu à la baisse par rapport à l'enquête d'automne 2011, mais reste toute de même considérable compte tenu des incertitudes économiques actuelles.

**Graphique 12 Investissements en logements en volume**

*Données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires*



Source : ICN, BFP

Après cette reprise, la construction résidentielle a accusé un nouveau recul important en 2011 (-5,3 %) étant donné la remontée progressive des taux d'intérêt, la fin de la réduction temporaire de la TVA et le climat économique incertain qui a entamé la confiance des ménages. Cette tendance négative s'est poursuivie au premier semestre 2012. Ce n'est que dans le courant 2013 que les investissements en logements devraient repartir légèrement à la hausse, soutenus par des conditions de financement favorables (faibles taux d'intérêt) et par la hausse modérée du revenu disponible des ménages. Sur base annuelle, on observe donc une forte baisse en volume des investissements en logements en 2012 (-3,8 %) suivie d'une hausse d'à peine 1 % en 2013.

En 2012 et 2013, la part des investissements des ménages dans le PIB (à prix courants) devrait tomber à 5,5 %, ce qui correspond à sa moyenne des vingt dernières années.

## 2.5. Consommation et investissements publics

Si l'on tient compte des mesures connues jusqu'à présent, la croissance annuelle en volume de la consommation publique sur la période 2012-2013 devrait s'établir en moyenne à 1,1 %, contre 0,8 % en moyenne en 2010-2011. Cette légère accélération est en grande partie due aux prestations sociales en nature<sup>11</sup> et aux acquisitions nettes de biens et services (qui ne baissent plus), tandis que la croissance moyenne en volume des rémunérations publiques<sup>12</sup> varie à peine entre les deux périodes.

La croissance des investissements publics (5,3 % en 2011 et 8,4 % en 2012) reflète largement les travaux d'infrastructure entrepris par les pouvoirs locaux. En 2013, les investissements des administrations publiques devraient reculer d'un peu plus de 8 %.

## 2.6. Variations de stocks

Les entreprises ont accéléré leur formation de stocks en 2011 pour la deuxième année consécutive. Par conséquent, celle-ci a contribué positivement à la croissance du PIB, de l'ordre de 0,6 point de pourcentage. Selon l'enquête conjoncturelle mensuelle de la BNB, le nombre d'entrepreneurs qui estimaient leurs stocks trop élevés a considérablement augmenté au cours du second semestre 2011 avant de diminuer à nouveau en 2012. Dans ce contexte, les variations de stocks au cours du premier semestre de 2012 ont apporté une contribution négative à la croissance du PIB ; cette contribution serait nulle au cours des prochains trimestres. Sur base annuelle, on devrait ainsi enregistrer une contribution négative

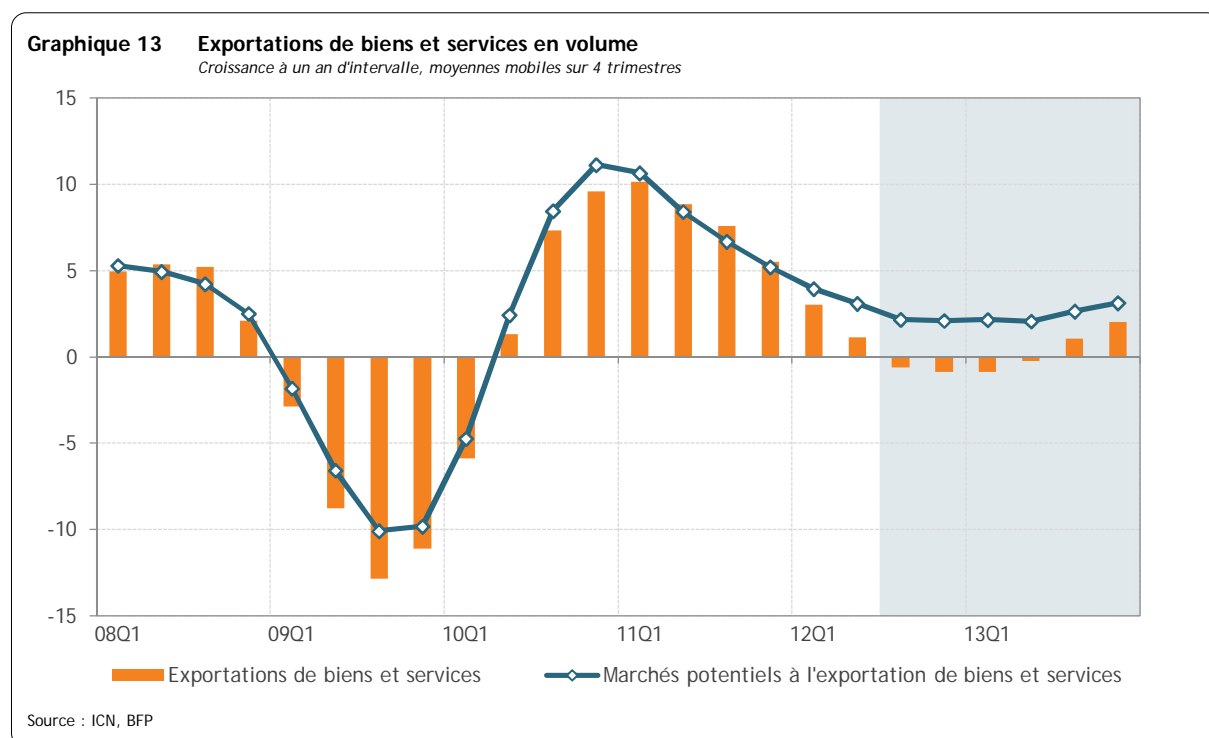
<sup>11</sup> Les prestations sociales en nature correspondent principalement aux dépenses de soins de santé.

<sup>12</sup> Le terme rémunérations publiques doit ici être compris au sens large (c'est-à-dire incluant les cotisations sociales imputées qui englobent elles-mêmes les pensions des fonctionnaires).

tive de 0,4 point de pourcentage des variations de stocks à la croissance économique en 2012 et une contribution quasi nulle en 2013 (-0,1 point de pourcentage à la suite d'un effet de report légèrement négatif).

## 2.7. Exportations et importations

A l'instar de la croissance du commerce mondial, la croissance des marchés extérieurs pertinents pour la Belgique a fortement reculé en 2011. Après avoir affiché une reprise au premier trimestre de cette année, cette dernière s'est une nouvelle fois nettement ralentie. Ce n'est qu'à partir du quatrième trimestre de 2012 que la croissance des débouchés extérieurs repartirait à la hausse pour se rapprocher de sa moyenne de long terme fin 2013. En raison d'un effet de report défavorable, la croissance annuelle en 2013 resterait toutefois limitée à 3,1 %, soit un taux à peine supérieur à celui de 2012 (2,1 %). Le taux de change effectif pour la Belgique se déprécierait de 1,6 % en 2012 et se stabiliserait pratiquement en 2013 (0,1 %).



La croissance des exportations belges s'est fortement ralentie en 2011 en raison de la dégradation de la conjoncture internationale et a même été négative au quatrième trimestre. Les exportations se sont ensuite redressées au premier trimestre 2012 avant de baisser à nouveau au second trimestre. A partir du quatrième trimestre, la croissance des exportations s'accélérerait progressivement, stimulée par la reprise des débouchés extérieurs. En raison du point de départ défavorable, la croissance des exportations resterait limitée à 2 % en 2013 sur base annuelle, après avoir enregistré une baisse de 0,9 % en 2012. À l'instar de la demande finale (demande intérieure et exportations), la croissance des importations devrait reculer et s'établir à -1,1 % en 2012 pour ensuite se redresser en 2013 (1,9 %).

Les prix internationaux hors énergie, exprimés en euro, augmenteraient cette année de 2,3 % (principalement sous l'effet de la dépréciation du taux de change effectif de l'euro) et de 2 % en 2013. La

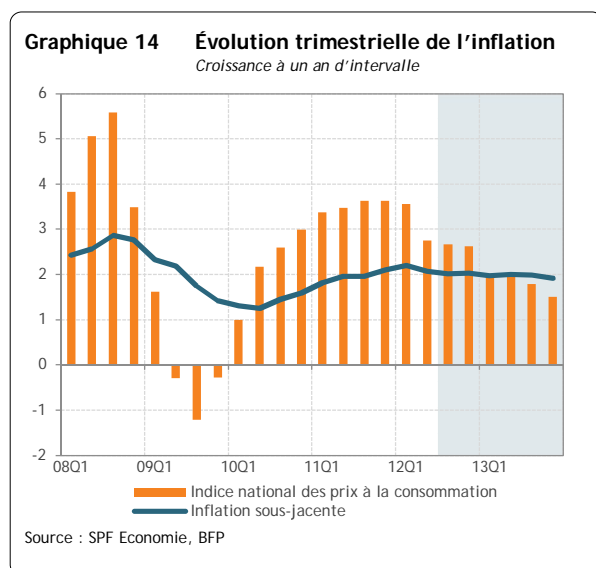
hausse des prix du pétrole (+10 % exprimé en euro) entraînerait une augmentation des prix belges à l'importation de 2,6 % cette année et de 1,8 % l'année prochaine. En raison de la part moins importante qu'occupent les produits pétroliers dans les exportations par rapport aux importations belges, les prix à l'exportation sont moins sensibles aux fluctuations du cours du pétrole que les prix à l'importation. C'est pourquoi les prix à l'exportation progresseraient en 2012 moins fortement que les prix à l'importation, entraînant des pertes de termes de l'échange. En 2013, ces derniers devraient légèrement augmenter (+0,1 %) suite à une baisse modérée des prix pétroliers.

Depuis 2011, la balance extérieure courante affiche un déficit d'environ 1 % du PIB en raison du prix élevé du pétrole (exprimé en euro) et de la faible croissance en volume des exportations.

### 3. Évolution des prix et salaires

#### 3.1. Évolution des prix intérieurs

Alors que l'inflation<sup>13</sup> en Belgique s'établissait encore à -0,1 % en 2009, elle a grimpé à 2,2 % en 2010 et 3,5 % en 2011. Cette accélération est essentiellement due à l'évolution des prix des produits énergétiques, laquelle est largement déterminée par les cotations des matières premières sur les marchés internationaux. Ainsi, le prix d'un baril de Brent exprimé en euro a progressé de plus de 30 % par an en 2010 et 2011, alors qu'il avait baissé de plus de 30 % en 2009. D'autre part, au cours du premier semestre 2012, l'inflation s'est ralentie et est passée de 3,6 % en janvier à 2,3 % en juin. Ce ralentissement s'explique aussi, dans une large mesure, par les prix de l'énergie. En effet, la croissance à un an d'intervalle du prix du baril de Brent en euro est tombée de 19 % en janvier à -4 % en juin.



L'inflation sous-jacente<sup>14</sup> s'est nettement accélérée entre la mi-2010 et le début de 2012, en raison principalement de la hausse du prix du pétrole qui s'est répercutée (avec un certain retard) dans le prix d'autres biens et services. L'inflation sous-jacente est également influencée par le coût salarial unitaire dont la croissance à un an d'intervalle s'est accélérée depuis la mi-2010. Cette accélération s'explique à la fois par l'impact de l'augmentation de l'inflation sur l'indexation salariale et par la baisse conjoncturelle de la croissance de la productivité. A partir de la mi-2012, la croissance du coût salarial unitaire devrait progressivement se tasser en raison d'une indexation

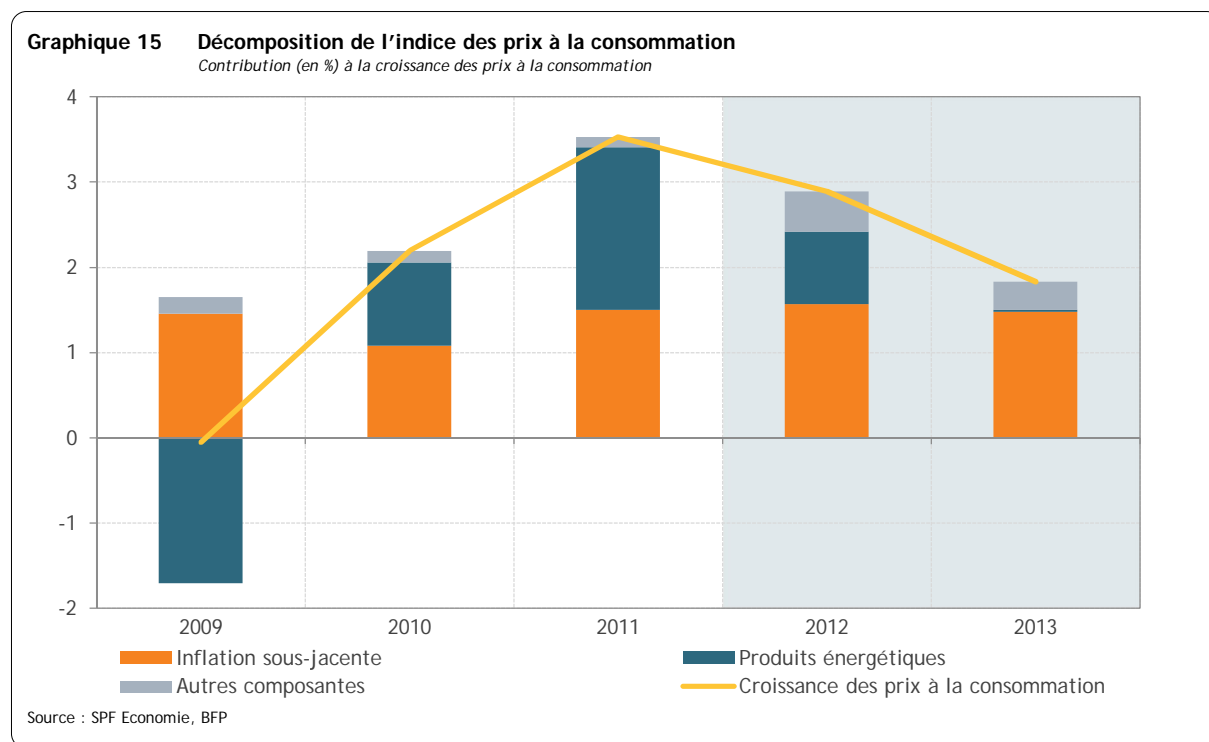
salariale moindre et de gains de productivité modérés. Cette évolution, couplée à une faible baisse du prix du pétrole dans le courant 2013, devrait déboucher sur un léger fléchissement de l'inflation sous-jacente.

En 2012, l'inflation devrait s'établir à 2,9 %, ce qui représente une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2011. Ce ralentissement s'explique par une hausse moins marquée du prix des produits énergétiques, la contribution des produits énergétiques à l'inflation totale diminuant de plus de 1 point de pourcentage. Cette année, le prix du pétrole en euro n'augmenterait que de 10 % (contre plus de 30 % en 2011). Cette hausse est due dans son ensemble à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar étant donné que le prix du pétrole exprimé en dollar (en moyenne annuelle) devrait pratiquement se stabiliser à un peu plus de 110 dollars le baril. En outre, l'évolution du prix du gaz et de l'électricité est

<sup>13</sup> L'inflation est mesurée comme la croissance à un an d'intervalle de l'indice national des prix à la consommation (INPC).

<sup>14</sup> L'inflation sous-jacente est calculée en épurant l'INPC de l'impact des changements de prix d'origine administrative et de l'évolution des prix des composantes traditionnellement volatiles. Le calcul de l'inflation sous-jacente exclut donc les éléments suivants : les modifications de la TVA, des accises, des autres impôts indirects et de la taxe de circulation ainsi que l'évolution du prix de l'eau, des produits énergétiques, du tabac, des boissons alcoolisées, des produits à base de viande, des fruits et légumes frais.

influencée à la baisse par plusieurs mesures. Premièrement, ces prix sont "gelés" entre avril et décembre 2012 et ne peuvent pas dépasser leur niveau de la fin mars<sup>15</sup>. Même si les adaptations de prix à la baisse sont autorisées, la plupart des fournisseurs ont maintenu les prix inchangés au deuxième trimestre. Ce gel a permis d'éviter les hausses de prix. Deuxièmement, certains suppléments en matière d'électricité et de gaz ont été réduits cette année<sup>16</sup>.



L'effet à la baisse des prix énergétiques sur l'inflation en 2012 est partiellement neutralisé par plusieurs autres facteurs qui font croître la contribution des 'autres composantes' à l'inflation. En effet, lors de la confection du budget 2012, il a été décidé d'assujettir les notaires et les greffiers à la TVA, de relever le taux de TVA sur les télévisions numériques de 12 % à 21 % et de majorer les accises sur le tabac. Ces mesures devraient alimenter l'inflation à concurrence de 0,2 point de pourcentage en 2012. En outre, les prix des fruits et légumes frais devraient à nouveau augmenter cette année, après avoir diminué en 2011.

En 2013, l'inflation devrait fléchir à 1,8 % sous l'effet d'une baisse légère de l'inflation sous-jacente, de la disparition de l'effet inflationniste des mesures budgétaires et de la contribution nulle des produits énergétiques à l'inflation (après une contribution de 0,8 point de pourcentage en 2012). A l'heure actuelle, il est difficile de prévoir comment les prix du gaz et de l'électricité vont évoluer à partir de janvier 2013. La procédure dans le cadre de laquelle les fournisseurs soumettent leurs tarifs 2013 pour approbation à la Commission de régulation du gaz et de l'électricité (CREG) est toujours en cours. Dans ce contexte, il est fort probable que les paramètres qui influencent l'évolution du prix du gaz et de l'électricité soient adaptés par de nombreux fournisseurs. Nous tablons sur le fait que les paramètres actuels seront à nouveau adaptés en 2013 (au terme de la période de gel des prix) et qu'aucun mou-

<sup>15</sup> Voir Loi portant des dispositions diverses (I), M.B. du 30 mars 2012, pp. 20537-20557.

<sup>16</sup> Concrètement, il s'agit d'une diminution de la cotisation fédérale sur l'électricité, du supplément clients protégés et de la cotisation fédérale sur le gaz.

vement de rattrapage ne sera observé même s'il s'avérait que les prix de décembre 2012 seraient supérieurs aux prix qui auraient été observés en l'absence de gel des prix.

L'indice santé, qui n'est pas influencé par l'évolution des prix des carburants, des boissons alcoolisées et du tabac, est moins impacté par les variations du prix du pétrole que l'INPC. Par conséquent, la croissance de l'indice santé devrait être légèrement inférieure à celle de l'INPC en 2012 (2,7 % contre 2,9 %) et légèrement supérieure en 2013 (1,9 % contre 1,8 %).

### **3.2. Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales**

Le dernier dépassement de l'indice pivot pour les salaires du secteur public est intervenu en janvier 2012. Conformément aux prévisions mensuelles de l'indice santé, l'indice pivot (119,62) serait dépassé en novembre 2012. Par conséquent, les allocations sociales et les salaires du personnel de la fonction publique devraient être adaptés à hauteur de 2 % à l'augmentation du coût de la vie, respectivement en décembre et janvier 2013. L'indice pivot suivant (122,01) ne serait pas dépassé en 2013.

### **3.3. Évolution salariale dans le secteur marchand**

#### **3.3.1. Évolution du coût salarial**

L'accord interprofessionnel pour la période 2009-2010 stipulait que les négociations salariales au niveau sectoriel et des entreprises pouvaient donner lieu à une hausse des salaires nets en sus de l'indexation et des augmentations barémiques de 250 euros maximum par travailleur occupé à temps plein à l'horizon 2010. Ces dispositions impliquaient une croissance cumulée des salaires horaires bruts avant indexation de 0,6 %. Sur la base des données disponibles des comptes nationaux, on constate que la croissance (cumulée) du coût salarial horaire nominal a atteint 3,4 % en 2009-2010. Les salaires horaires bruts avant indexation sont restés largement en deçà de la norme de l'accord interprofessionnel et ont enregistré une baisse (cumulée) de 0,3 %. L'indexation reflète avec un certain décalage l'évolution de l'indice santé. Alors qu'elle était encore élevée en 2009 (2,7 %) sous l'effet de hausses de prix sensibles en 2008, elle a été plus faible en 2010 (0,5 %) dès lors que la croissance de l'indice santé a été plus faible en 2009. En 2009, les cotisations patronales ont contribué positivement à la croissance des coûts salariaux suite à une diminution des réductions de cotisations (voir point 3.3.2) et à une hausse conjoncturelle du montant des primes de licenciement qui ont poussé les cotisations patronales imputées à la hausse. En 2010, les cotisations patronales totales ont évolué parallèlement aux salaires bruts.

Conformément à la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité, les partenaires sociaux ont conclu à la mi-janvier 2011 un projet d'accord interprofessionnel pour la période 2011-2012. Ce projet n'a pas été approuvé par l'ensemble des partenaires sociaux mais a néanmoins été mis en œuvre par le gouvernement. Ainsi, l'arrêté royal entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2011 stipule que les négociations salariales au niveau sectoriel et des entreprises ne peuvent donner lieu qu'à une hausse limitée des salaires bruts (0,3 %) en sus de l'indexation, et ce uniquement en 2012. Autrement dit, la norme salariale en 2011 et 2012 n'est pas indicative mais contraignante pour toutes les parties.



**Tableau 1 Formation du coût salarial horaire dans le secteur marchand**  
Contributions en points de pourcentage à la croissance du coût salarial horaire nominal

	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Accord interprofessionnel<sup>a</sup></b>					
Croissance du coût salarial horaire nominal					
- Indexation					
- Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>b</sup>		0,6	0,0	0,3	
<b>Réalisations/Perspectives</b>					
Croissance du coût salarial horaire nominal	2,6	0,8	2,2	3,2	2,5
- Indexation	2,7	0,5	2,5	2,8	2,0
- Hausse salariale horaire brute avant indexation <sup>b</sup>	-0,6	0,2	0,1	0,2	0,5
- Cotisations patronales totales <sup>c</sup>	0,5	0,0	-0,4	0,2	0,0

a. Périodes 2009-2010 et 2011-2012

b. Hausses salariales conventionnelles avant indexation plus dérive salariale

c. Cotisations patronales légales, extralégales et imputées

Conformément à ces dispositions, les salaires conventionnels se sont stabilisés en 2011. Néanmoins, les salaires horaires bruts avant indexation ont légèrement progressé (0,1 %) sous l'effet d'une faible dérive salariale positive<sup>17</sup>. Si l'on se base sur l'évolution des salaires conventionnels au cours du premier semestre 2012, l'augmentation des salaires bruts horaires avant indexation serait de 0,2 %. Compte tenu du décalage entre l'indexation salariale et l'évolution de l'indice santé, l'indexation salariale serait, en 2011 et 2012, respectivement inférieure et légèrement supérieure à la croissance de l'indice santé. Tant en 2011 qu'en 2012, les cotisations patronales au sens strict<sup>18</sup> progresseraient plus rapidement que la masse salariale brute étant donné que les réductions de cotisations croissent moins vite<sup>19</sup> que les salaires. L'impact à la hausse qui s'exerce sur la croissance des coûts salariaux est neutralisé - complètement en 2011 et partiellement en 2012 - par l'évolution des cotisations patronales extralégales et fictives. Ces dernières évoluent à la baisse au cours des deux années en raison d'une diminution du nombre de prépensionnés et du montant des primes de licenciement payées. En 2011, la croissance des coûts salariaux horaires (2,2 %) est restée inférieure à celle des salaires horaires bruts (2,5 %). Le contraire devrait prévaloir en 2012 : les coûts salariaux horaires augmenteraient légèrement plus rapidement (3,2 %) que les salaires bruts horaires (3 %).

Les négociations salariales pour la période 2013-2014 ne débiteront qu'en fin d'année. Dans l'attente d'un accord salarial, nous partons de l'hypothèse que la croissance des coûts salariaux horaires nominaux en 2013 serait équivalente à la moyenne pondérée de l'Allemagne, la France et les Pays-Bas (2,5 %), laquelle a pu être calculée sur la base des prévisions de printemps de la Commission européenne<sup>20</sup>. Si l'indexation salariale (2 %) est à nouveau légèrement supérieure à la croissance de l'indice santé (1,9 %) et que l'évolution des cotisations patronales au sens large est très proche de la croissance des salaires bruts, les salaires horaires bruts avant indexation progresseraient de 0,5 % en 2013.

<sup>17</sup> Les hausses salariales négociées dans les entreprises se justifient la plupart du temps par les rotations d'emplois et l'évolution de la structure de l'emploi.

<sup>18</sup> Cotisations patronales payées à la sécurité sociale et aux autorités fédérales.

<sup>19</sup> En 2012, la croissance des réductions de cotisations patronales a même été négative.

<sup>20</sup> Voir European Commission (2012), "European Economic Forecast, Spring 2012", European Economy 1|2012.

### 3.3.2. Réductions de cotisations patronales, subventions salariales et bonus à l'emploi

En raison notamment de certaines réformes, les réductions de cotisations patronales augmenteront au total de 69 millions d'euros en 2013. D'une part, des économies seront réalisées suite à la suppression du bonus jeunes, qui s'adressait à tous les jeunes de moins de 29 ans percevant un faible revenu, et à l'octroi de conditions moins généreuses pour les prestations à temps partiel. D'autre part, la réforme du bonus travailleurs âgés (une extension du système au bénéfice des salaires faibles et moyens et la suppression du bonus pour les salaires élevés) et le renforcement de la composante bas salaires de la réduction structurelle et des réductions spécifiques pour les premières embauches et les groupes à risques stimuleront le recours aux réductions de cotisations patronales. De plus, des réductions majorées de cotisations patronales sont prévues pour les travailleurs réguliers du secteur horeca.

Le montant des subventions salariales devrait progresser de 181 millions d'euros en 2012, principalement en raison du recours croissant aux subventions dans le cadre des titres-services (271 millions), pour ensuite reculer de 39 millions d'euros en 2013. Malgré une série de mesures de transition destinées à orienter en 2012 certains travailleurs win-win vers un emploi s'inscrivant dans le plan Activa et l'introduction en 2013 de stages subventionnés appelés "stages de préactivation", la disparition progressive des programmes d'activation win-win après 2011 (pas d'entrée après 2011, subventions salariales pendant un à deux ans) entraînera une baisse des subventions d'activation, qui passeront de 638 à 471 millions d'euros en 2012 et à 291 millions d'euros en 2013. Les subventions salariales fédérales continueront à augmenter étant donné que les subventions salariales générales et les subventions pour le travail de nuit et en équipe - qui ont atteint leur vitesse de croisière depuis 2010 - évoluent parallèlement avec la masse salariale brute et que les taux de subventions salariales pour les chercheurs sont relevés à partir de 2013.

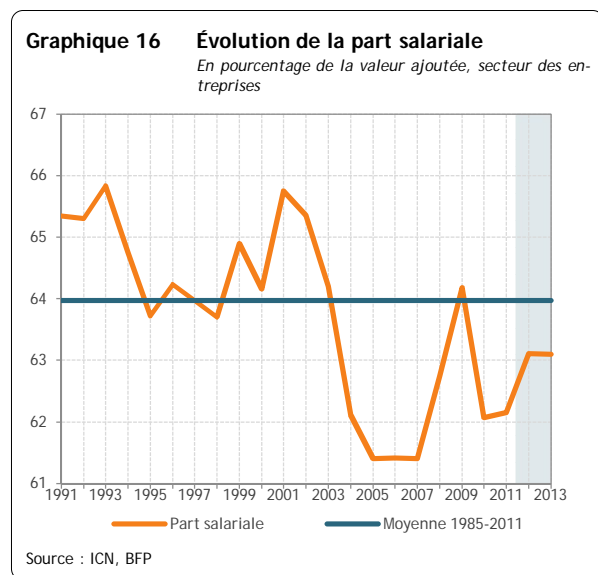
**Tableau 2 Réductions ex ante des charges salariales pour les entreprises et les ménages**  
en millions d'euros

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Réductions de charges patronales	4779	4917	4722	4867	4991	4814	4883
Subventions salariales, dont	2386	3042	3738	4802	5544	5725	5686
- activations	239	254	230	362	638	471	291
- titres-services	653	883	1051	1231	1424	1695	1710
- travail de nuit et en équipe	603	689	758	921	977	996	1022
- réduction générale	54	206	470	890	933	961	993
Total en faveur des employeurs	7164	7958	8460	9670	10535	10538	10569
Réductions de cotisations personnelles	651	699	690	708	739	741	777

En dépit de l'indexation des paramètres du bonus à l'emploi sur la base de l'indice santé, les réductions de cotisations sociales personnelles augmenteront à peine de 2 millions d'euros en 2012. La hausse des réductions de cotisations personnelles de 36 millions d'euros en 2013 s'explique par la réforme du bonus à l'emploi (paramètres moins dégressifs, donc plus de réductions pour les salaires moyens).

### 3.3.3. Évolution de la part salariale

La part salariale<sup>21</sup> a sensiblement progressé en 2008 et 2009 en raison de la croissance faible (voire négative en 2009) de la productivité horaire du travail et de la forte augmentation des coûts salariaux horaires avant indexation en 2008. De plus, l'indexation salariale a largement dépassé, au cours de ces deux années, la progression du déflateur de la valeur ajoutée. En 2010, par contre, la productivité du travail est de nouveau repartie à la hausse, tandis que l'indexation salariale est restée relativement limitée. Par conséquent, la part des salaires dans la valeur ajoutée est retombée à 62,1 % (contre 64,2 % en 2009).



Cette année, la part salariale atteindrait 63,1 %. Tout comme en 2009, une indexation relativement élevée, combinée à une évolution négative de la productivité, induit une forte augmentation des coûts salariaux unitaires. En 2013, la part salariale devrait se stabiliser. La hausse des coûts salariaux horaires avant indexation serait compensée par le relèvement de la productivité. L'effet prix ne jouerait pas.

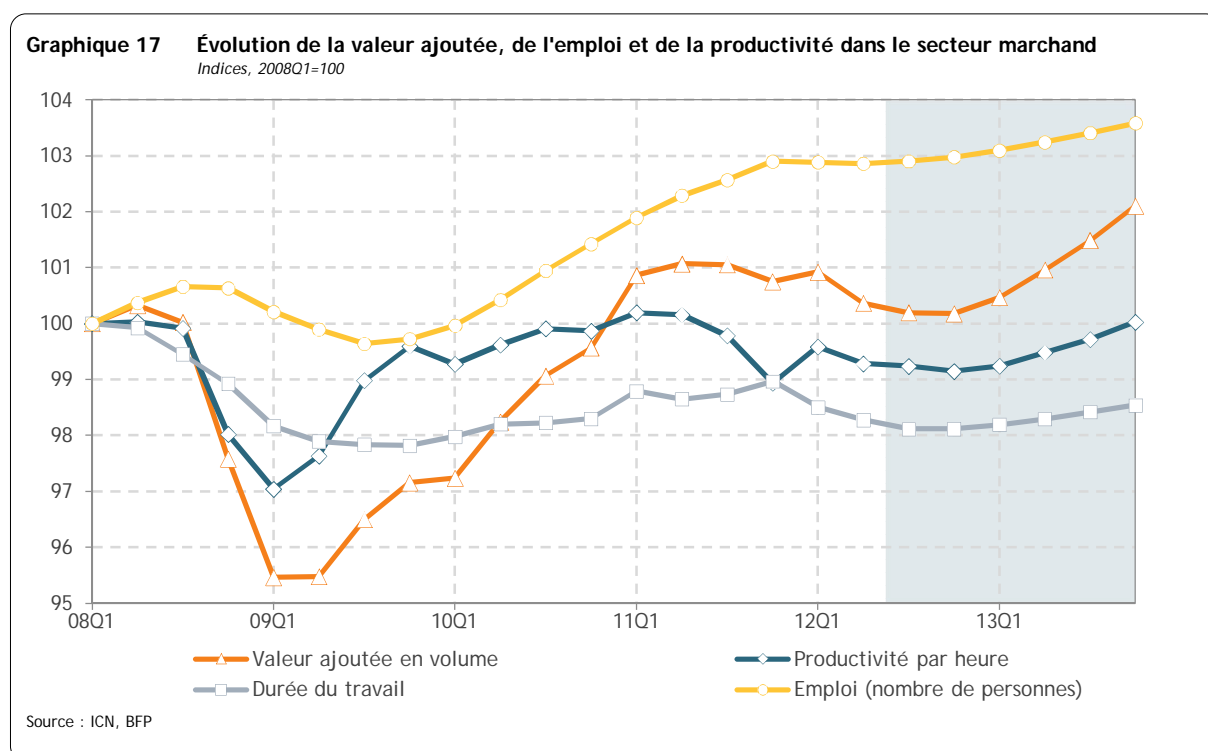
Au cours des dernières années (surtout de 2006 à 2011), on a observé une forte progression des subventions salariales (cf. supra), ce qui implique que le coût du facteur travail représente une part

plus faible de la valeur ajoutée que ne le suggère le graphique 16.

<sup>21</sup> Calculée ici comme la part de la masse salariale-coût dans la valeur ajoutée du secteur institutionnel des entreprises.

## 4. Marché du travail

Le graphique 17 présente les déterminants de l'évolution de l'emploi marchand sous forme d'indice. On constate ainsi que la valeur ajoutée du secteur marchand a fortement augmenté en 2009 et 2010 et qu'au premier trimestre de 2011, elle s'était rétablie de l'effondrement consécutif à la crise financière. L'activité économique s'est stabilisée au cours des quatre trimestres suivants pour reculer sensiblement au deuxième trimestre de 2012 (-0,6 %). Elle devrait continuer à diminuer au cours du second semestre de 2012 (de 0,2 % au total). A la fin de l'année, l'activité se redresserait et repartirait à la hausse en 2013 (croissance trimestrielle moyenne de 0,5 %). En moyenne annuelle, la valeur ajoutée a fortement augmenté dans le secteur marchand en 2011 (de 2,4 %) grâce à un effet de report très positif. Elle devrait toutefois baisser de 0,5 % cette année pour remonter timidement en 2013 (croissance de 0,8 %).



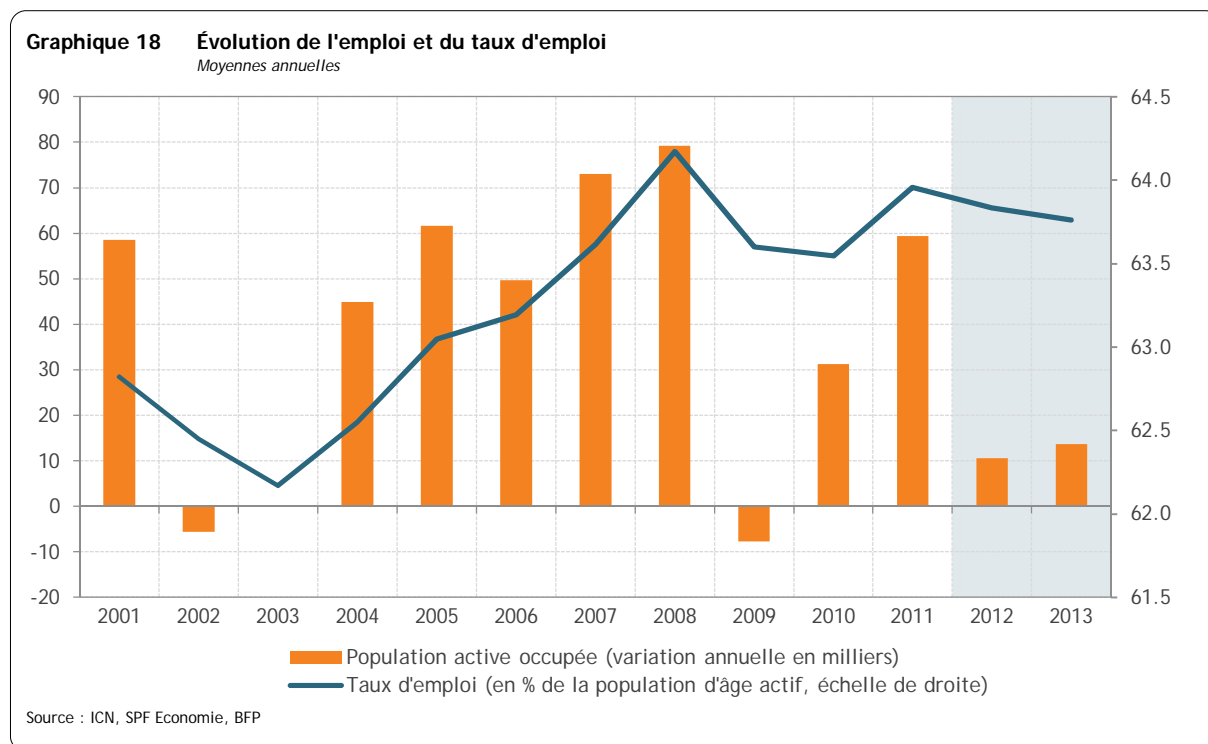
Immédiatement après l'éclatement de la crise financière, la durée du travail et la productivité horaire ont diminué sensiblement. La productivité horaire s'est rapidement redressée en 2009, mais a à peine progressé en 2010, malgré une reprise soutenue de l'activité économique. De plus, le repli conjoncturel enregistré depuis le deuxième trimestre de 2011 s'accompagne d'une nouvelle chute de la productivité horaire, qui devrait toutefois être compensée l'année prochaine pour atteindre, fin 2013, son niveau d'avant l'éclatement de la crise financière. En moyenne annuelle, la productivité horaire n'a progressé que de 0,1 % en 2011 (uniquement en raison d'un effet d'acquis de croissance positif). Elle devrait baisser de 0,5 % cette année et augmenter d'à peine 0,3 % en 2013.

La durée du temps de travail s'est rétablie beaucoup plus lentement de l'impact de la crise financière que la productivité. En effet, le nombre de chômeurs temporaires (indicateur qui reflète dans quelle mesure les entreprises font appel aux différentes formes de réduction du temps de travail subsidiées)

s'est maintenu à un niveau exceptionnellement élevé en 2009 pour ensuite reculer fortement en 2010. La durée du temps de travail, mesurée à un trimestre d'intervalle, a progressé sur l'ensemble de la période 2010-2011. Toutefois, en moyenne annuelle, elle a augmenté plus fortement en 2011 (croissance de 0,6 %) grâce à l'effet de report positif et au mouvement de rattrapage enregistré au premier trimestre de 2011 suite à l'hiver rigoureux du quatrième trimestre de 2010. En 2012, la durée du temps de travail subit l'impact négatif du repli conjoncturel (entraînant une nouvelle hausse du nombre de chômeurs temporaires) et s'établit ainsi au troisième trimestre de 2012 à un niveau 0,7 % inférieur à celui enregistré au troisième trimestre de 2011. La durée du temps de travail devrait se stabiliser au quatrième trimestre et se redresser en 2013 affichant ainsi, en moyenne annuelle, un recul de 0,5 % en 2012 et une légère croissance en 2013 (0,1 %). Cette hypothèse tient compte de l'effet à la hausse des récentes mesures sur la durée du temps de travail qui limitent l'accès au crédit-temps partiel et qui atteindraient leur vitesse de croisière en 2012 et au cours des années suivantes.

L'emploi dans le secteur marchand a sensiblement progressé du quatrième trimestre de 2009 au deuxième trimestre de 2011. Il a poursuivi sa hausse au cours du second semestre 2011, malgré l'apparition des premiers signes de fléchissement. Depuis le premier trimestre de 2012, la croissance de l'emploi semble s'être arrêtée sous l'effet du ralentissement conjoncturel et elle devrait à peine progresser au second semestre (0,05 % par trimestre). Ce n'est qu'en 2013 qu'elle s'accélérait (croissance moyenne de 0,15 % par trimestre). En moyenne annuelle, l'emploi marchand a encore progressé de 1,7 % en 2011, mais sa croissance devrait se limiter à 0,5 % cette année (en raison presque exclusivement d'un effet de report positif) et s'établir à seulement 0,4 % en 2013. Toutefois, la croissance de l'emploi reste relativement élevée en comparaison avec celle de l'activité économique. En effet, la productivité par tête a augmenté d'à peine 0,7 % en 2011, devrait reculer de 1% cette année et augmenter d'à peine 0,4 % l'année prochaine. L'augmentation continue du nombre d'emplois titres-services (+12 500 unités en 2011 ; +14 500 unités en 2012 et +6 300 unités en 2013) est l'un des facteurs sous-jacents à la croissance intensive en main-d'œuvre du secteur marchand en 2011 et à la persistance d'une hausse de l'emploi marchand en 2012 et 2013, malgré le ralentissement conjoncturel. La progression de l'emploi titres-services freine l'évolution de la productivité horaire et de la durée du travail. L' "activation renforcée" sur la période 2010-2011 a sans doute contribué également à renforcer l'intensité en emplois de la croissance. Cette mesure anti-crise a élargi temporairement le champ d'application du Plan Activa et prévoyait – uniquement pour les engagements conclus en 2010 et 2011 – l'octroi d'une allocation d'activation plus élevée ou d'une nouvelle allocation au bénéfice de certains groupes cibles de chômeurs (en fonction de l'âge, de la durée de chômage et du niveau de formation). Le nombre de bénéficiaires de l'ensemble des systèmes Activa a augmenté sous l'impulsion de cette mesure de respectivement 12 000 unités en 2010 et 28 300 unités en 2011. Suite à la suppression de l'activation renforcée, leur nombre devrait toutefois diminuer en 2012 et 2013 de respectivement 14 300 et 12 900 unités, même en tenant compte des 10 000 nouveaux stages d'insertion pour les personnes en décrochage scolaire qu'envisage de créer le gouvernement à partir de 2013 dans le cadre de sa stratégie de relance.

L'emploi dans les administrations publiques et l'enseignement a augmenté de 6 600 unités en 2010, puis s'est stabilisé en 2011 (+400 unités) en raison d'un remplacement partiel des départs naturels dans la fonction publique fédérale. Il devrait rester relativement stable en 2012 (-500 unités) et en 2013 (+500 unités). D'autre part, l'emploi pour compte propre auprès des particuliers continuerait à se réduire en 2011 et 2012 (respectivement -6 200 unités et -2 100 unités) au profit de l'emploi titres-services.



Alors qu'elle avait augmenté de 59 300 unités en 2011, la population active occupée devrait progresser d'à peine 10 600 et 13 700 unités cette année et l'année prochaine. En 2011, le taux d'emploi est passé de 63,5 % à 64 % malgré la progression significative de la population d'âge actif (+46 900 unités). En 2012 et 2013, la population d'âge actif enregistrerait une hausse moins soutenue (+30 200 unités et +29 800 unités) et la hausse de la population active occupée serait encore plus tenue. Ces deux évolutions conjuguées débouchent sur une baisse annuelle de 0,1 point de pourcentage du taux d'emploi, qui s'établirait par conséquent à 63,8 % en 2013.

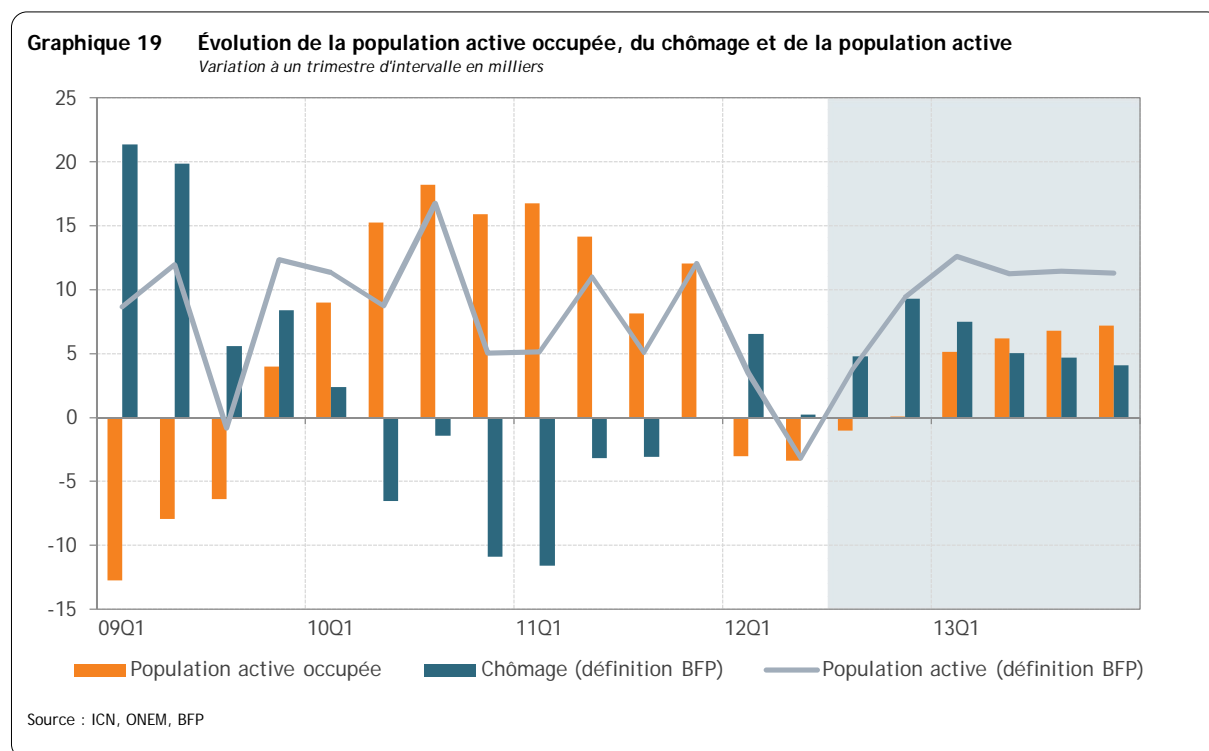
Ces dernières années, la population active<sup>22</sup> a continué à augmenter fortement sous l'effet principalement de facteurs démographiques. En 2011, la hausse s'élevait à 33 300 unités, bien que le taux d'activité global soit resté quasiment au même niveau, et soit ainsi stable depuis 2007. On note toutefois des tendances divergentes selon l'âge. Dans les catégories d'âge les plus jeunes (de 15 à 24 ans), les taux d'activité poursuivent leur baisse tendancielle. Dans les catégories d'âge moyen (de 25 à 49 ans), l'évolution des taux d'activité (mesurés sur la base des chiffres administratifs) semble être affectée durablement à la baisse depuis 2007 par les contrôles plus stricts du comportement de recherche d'emploi des chômeurs indemnisés. En revanche, dans les catégories d'âge plus élevées, la participation au marché du travail continue d'augmenter sensiblement. C'est surtout le cas chez les femmes, bien que la réforme des pensions de 1996 (relèvement progressif de l'âge légal de la pension des femmes) ait atteint son régime de croisière en 2011 et n'exerce donc plus une pression à la hausse supplémentaire sur la croissance de l'offre de travail.

Cette année, la croissance de la population active se limiterait à 19 700 unités. Ceci s'explique d'une part par la perte de dynamique démographique mentionnée ci-avant. D'autre part, le taux d'activité global devrait légèrement reculer (tout en se maintenant à environ 72,6 %), évolution que les premières esti-

<sup>22</sup> Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi).

mations ne laissent pas présager. En effet, les chiffres du chômage disponibles (pour 2012, près de trois trimestres sont connus) et les observations et perspectives pour la population active occupée au cours de ces trimestres laissent penser que la croissance de la population active (et donc du taux d'activité) resterait cette année en deçà de nos précédentes estimations.

L'estimation de la population active en 2013 doit tenir compte des effets des mesures structurelles en matière d'emploi décidées par le gouvernement en début d'année (limitation de l'accès au crédit-temps à temps plein et à l'interruption de carrière à temps plein ; durcissement des contrôles du comportement de recherche d'emploi des bénéficiaires d'une allocation d'insertion ; durcissement des conditions d'accès à la prépension à temps plein<sup>23</sup> par le biais de nouvelles CCT ; relèvement de l'âge d'accès à la retraite anticipée et renforcement des conditions de carrière exigées). Les réformes devraient stimuler l'offre de travail en 2013 qui augmenterait d'un peu plus de 10 000 unités (par rapport à la situation à politique constante), principalement sous l'effet des mesures relatives à la pension anticipée. Dans l'hypothèse où l'impulsion démographique serait presque aussi soutenue que cette année, la hausse de la population active pourrait atteindre 37 700 unités, le taux d'activité global grimant à 72,8 % sous l'impulsion notamment des nouvelles mesures.



La diminution du chômage<sup>24</sup> à un trimestre d'intervalle s'est sensiblement ralentie au cours des deuxième et troisième trimestres de 2011 pour marquer un arrêt au quatrième trimestre. Toutefois, au cours du premier semestre de 2012, le chômage a augmenté moins rapidement que ce que le récent repli conjoncturel laissait présager. Par ailleurs, la hausse enregistrée au premier trimestre s'explique en grande partie par un changement dans les méthodes d'enregistrement des demandeurs d'emploi

<sup>23</sup> Désormais appelée "régime de chômage avec complément d'entreprise".

<sup>24</sup> Selon la définition du BFP (y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi et les chômeurs âgés).

inscrits au VDAB<sup>25</sup>. Ce n'est qu'au troisième trimestre que le chômage devrait commencer à augmenter considérablement pour poursuivre cette tendance au quatrième trimestre. En 2013, l'emploi ne se redressait pas suffisamment pour absorber complètement l'offre de travail supplémentaire. Par conséquent, le chômage continuerait à progresser en 2013, malgré un fléchissement de la croissance à un trimestre d'intervalle.

En moyenne annuelle, le nombre de chômeurs a diminué de 26 000 unités en 2011, le taux de chômage passant ainsi de 12,5 % à 12 %. Le chômage devrait toutefois augmenter de 9 100 unités cette année et même de 24 000 unités l'année prochaine. Notons néanmoins que le nombre de chômeurs complets indemnisés (en ce compris les chômeurs âgés) devrait continuer à reculer cette année (-7 300 unités), en raison du glissement entre les chômeurs indemnisés et les chômeurs non indemnisés engendré par la réforme du système des allocations d'attente<sup>26</sup> (allongement du stage d'attente ; contrôle plus strict du comportement actif de recherche d'emploi). Le taux de chômage grimperait à 12,1 % cette année et à 12,5 % l'année prochaine. Le taux de chômage harmonisé utilisé par Eurostat (mesuré sur la base des chiffres de l'EFT) est passé de 8,3 % à 7,2 % en 2011, puis devrait se maintenir à 7,2 % en 2012 pour s'établir à 7,4 % en 2013.

---

<sup>25</sup> Depuis janvier 2012, les demandeurs d'emploi qui acceptent un emploi intérimaire ne sont plus immédiatement désinscrits, mais uniquement s'ils ont au minimum travaillé 10 jours à la fin du mois. Par conséquent, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté d'environ 6 000 unités par rapport à l'ancienne méthodologie. Jusqu'à présent, nos chiffres pour le chômage et la population active n'ont pas été épurés de ce changement de méthodologie. C'est pourquoi la hausse sous-jacente de la population active en 2012 serait encore d'environ 6 000 unités inférieure par rapport à la situation susmentionnée.

<sup>26</sup> Désormais appelées "allocations d'insertion".



## Annexe

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses en volume
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur marchand : évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché du travail
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché du travail - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du monde

**Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers***Taux de croissance, sauf indications contraires*

	2010	2011	2012	2013
<b>Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique</b>	11,1	5,2	2,1	3,1
<b>Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)</b>	-2,2	0,5	-1,6	0,1
<b>Taux de change de l'euro en dollar</b> (nombre de dollars pour 100 euros) (2)	132,7	139,2	127,2	125,8
<b>Prix mondiaux</b>				
Biens hors énergie (en euro) (3)	6,7	0,6	2,3	2,0
Energie (Brent: USD par baril)	79,5	111,3	112,1	108,9
<b>Taux d'intérêt zone euro (niveau)</b>				
Court terme (Euribor à 3 mois) (2)	0,8	1,4	0,6	0,3
Long terme (10 ans) (4) (2)	3,3	3,9	3,3	3,2

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

**Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants***En milliards d'euros*

	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation finale des particuliers	188,45	194,69	199,33	204,03
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	86,36	90,09	93,38	96,67
Formation brute de capital fixe	71,11	76,41	78,18	80,11
a. Investissements des entreprises (1)	44,01	49,13	50,62	52,33
b. Investissements des pouvoirs publics	5,77	6,34	6,95	6,46
c. Investissements en logements	21,33	20,94	20,61	21,33
Variation de stocks	2,13	4,08	2,31	1,92
Dépenses nationales totales	348,05	365,27	373,19	382,74
Exportations de biens et services	284,53	311,93	315,81	328,33
Importations de biens et services	276,46	307,37	311,68	323,32
<b>Produit Intérieur Brut</b>	356,12	369,84	377,32	387,75
<b>Revenu National Brut</b>	363,14	373,89	381,46	392,00

(1) Y compris indépendants et ISBL

**Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses en volume***Taux de croissance*

	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,7	0,2	-0,5	0,5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	0,7	0,8	1,1	1,2
Formation brute de capital fixe	-1,4	4,1	0,2	0,6
a. Investissements des entreprises (1)	-3,2	8,6	0,9	1,6
b. Investissements des pouvoirs publics	-3,1	5,3	8,4	-8,3
c. Investissements en logements	3,1	-5,3	-3,8	1,0
Variation de stocks (2)	0,3	0,6	-0,4	-0,1
Dépenses nationales totales	1,7	1,8	-0,3	0,6
Exportations de biens et services	9,6	5,5	-0,9	2,0
Importations de biens et services	8,9	5,6	-1,1	1,9
Exportations nettes (2)	0,7	0,0	0,2	0,1
<b>Produit intérieur brut</b>	2,4	1,8	-0,1	0,7
Revenu intérieur brut réel	1,2	0,7	-0,5	0,8
<b>Revenu national brut réel</b>	3,9	-0,1	-0,5	0,8

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

**Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses***Taux de croissance*

	2010	2011	2012	2013
Dépenses de consommation finale des particuliers	2,0	3,1	2,9	1,8
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	1,9	3,5	2,5	2,3
Formation brute de capital fixe	1,7	3,2	2,1	1,9
a. Investissements des entreprises (1)	1,6	2,8	2,1	1,8
b. Investissements des pouvoirs publics	2,9	4,3	1,1	1,4
c. Investissements en logements	1,6	3,7	2,3	2,4
Dépenses nationales totales	3,2	3,1	2,5	2,0
Exportations de biens et services	4,7	3,9	2,1	1,9
Importations de biens et services	6,3	5,3	2,6	1,8
Termes de l'échange	-1,6	-1,3	-0,4	0,1
<b>Produit Intérieur Brut</b>	2,0	2,0	2,1	2,0
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	3,9	3,5	2,3	1,9
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	1,2	1,1	1,2	1,1
(a1) Coûts salariaux par unité produite	-0,1	0,8	0,9	0,6
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0,1	-0,1	0,4	0,1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	1,2	0,4	-0,1	0,4
(b) Coût des importations	2,7	2,4	1,2	0,8

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

**Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur marchand: évolution et déterminants***Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires*

	2010	2011	2012	2013
<i>Salariés dans le secteur marchand</i>				
Coût salarial par heure effective	0,8	2,2	3,2	2,5
<i>p.m. idem, avec déduction des subventions salariales (1)</i>	0,0	1,8	3,3	2,6
Coût salarial par personne	1,0	2,8	2,6	2,6
Salaire brut par heure effective	0,8	2,5	3,0	2,6
Salaire brut par personne	1,0	3,2	2,4	2,7
Indexation	0,5	2,5	2,8	2,0
Salaire brut par heure effective hors indexation	0,2	0,1	0,2	0,5
Salaire brut par personne hors indexation	0,5	0,7	-0,4	0,6
Emploi (nombre d'heures)	1,1	2,5	-0,2	0,5
Emploi (nombre de personnes)	0,8	1,8	0,4	0,4
<b>Masse salariale y compris cotisations patronales (2)</b>	1,9	4,7	3,0	3,0
<b>Masse salariale hors cotisations patronales</b>	1,9	5,1	2,8	3,1
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (2)	34,8	34,3	34,6	34,5
Cotisations patronales (sensu stricto) (3)	24,9	25,0	25,5	25,5
Cotisations des salariés (4)	10,5	10,5	10,5	10,5
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	2,2	3,5	2,9	1,8
Inflation: indice santé	1,7	3,1	2,7	1,9
Indexation rémunérations secteur public	0,3	2,7	2,5	2,3
Indexation des prestations sociales	0,7	2,7	2,7	2,0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée en volume	2,5	2,4	-0,5	0,8
Emploi (nombre d'heures)	1,1	2,3	-0,1	0,5
Productivité horaire	1,4	0,1	-0,5	0,3

(1) Selon la méthodologie des comptes nationaux, dite du SEC 95, les subventions salariales doivent être enregistrées comme un subside et non comme une réduction directe des charges. Elles n'entrent dès lors pas en ligne de compte pour le calcul des coûts salariaux. Ces subventions salariales sont multiples et financées par différents niveaux de pouvoir (financement par la sécurité sociale: Maribel social, financement alternatif des baisses de charges pour le secteur non marchand, activation des allocations de chômage, titres-services, bonus jeunes dans le secteur non marchand ; financement par la fiscalité fédérale: travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires, subvention générale, chercheurs, marine marchande, pêche en mer, remorquage en mer, dragage, sportifs ; financement de la Région flamande: chômeurs âgés ; financement de la Région wallonne : prime à l'emploi).

(2) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(3) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(4) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

**Tableau B.5. Situation sur le marché du travail***En milliers (moyennes annuelles)*

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10895,6	10994,5	11081,3	11167,9
I.bis Population d'âge actif	7179,7	7226,6	7256,8	7286,6
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5679,4	5745,1	5812,1	5861,0
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5216,2	5249,5	5269,2	5306,9
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4483,3	4544,9	4555,9	4569,5
(a) Salariés	2916,6	2968,2	2974,4	2984,4
(b) Indépendants	726,0	735,6	740,9	744,0
(c) Emploi public	840,7	841,1	840,6	841,2
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	79,2	76,9	76,5	76,5
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	653,8	627,7	636,8	660,8
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (1)	564,6	544,7	560,1	589,3
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (2)	89,2	83,1	76,7	71,5
Taux de chômage (VI)/(III)	12,5	12,0	12,1	12,5
Taux d'activité (III)/(I.bis)	72,7	72,6	72,6	72,8
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	63,5	64,0	63,8	63,8
<i>Pro memori</i>				
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	8,3	7,2	7,2	7,4

(1) Hors emplois ALE

(2) Définition Statinfo (concept paiements)

**Tableau B.5.bis Situation sur le marché du travail - détail***En milliers (moyennes annuelles)*

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Population totale (II+III)</b>	10895,6	10994,5	11081,3	11167,9
I.bis Population d'âge actif	7179,7	7226,6	7256,8	7286,6
<b>II. Population inactive (concept BFP)</b>	5679,4	5745,1	5812,1	5861,0
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	195,3	192,2	186,5	183,6
- Dispenses pour raisons sociales et familiales	9,9	9,0	8,4	8,1
- Dispenses pour reprise d'études	21,6	21,6	22,1	22,2
- Interruptions complètes de carrière (2)	24,7	24,3	22,9	22,4
- Prépensions conventionnelles à temps plein	120,3	119,2	115,0	112,7
- Chômeurs complets en formation professionnelle	18,9	18,1	18,1	18,1
<b>III. Population active (concept BFP) (IV+V+VI)</b>	5216,2	5249,5	5269,2	5306,9
<b>IV. Emploi intérieur</b>	4483,3	4544,9	4555,9	4569,5
<i>dont: avec allocation ONEM (1):</i>	379,9	417,4	408,3	391,9
- Temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations	52,6	52,5	52,2	52,3
- Activation	85,4	116,8	105,0	94,4
** Agences locales pour l'emploi	4,0	3,2	2,5	2,0
** Programme de réinsertion	0,0	0,0	0,0	0,0
** Plan 'activa' (5)	61,7	90,0	75,6	62,7
** Réintégration de chômeurs âgés	13,1	17,4	20,6	23,5
** Programme de transition professionnelle	5,2	4,9	4,8	4,8
** Première expérience professionnelle	0,0	0,0	0,0	0,0
- Interruptions partielles de carrière (2)	240,9	247,0	250,1	244,3
- Prépensions à temps partiel	0,6	0,7	0,7	0,6
- Chômeurs complets en atelier protégé	0,4	0,4	0,4	0,3
<b>V. Travailleurs frontaliers (solde)</b>	79,2	76,9	76,5	76,5
<b>VI. Chômage (concept BFP)</b>	653,8	627,7	636,8	660,8
(a) Demandeurs d'emploi inoccupés (6)	564,6	544,7	560,1	589,3
(b) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	89,2	83,1	76,7	71,5
p.m. Temps partiels volontaires indemnisés (1)	28,4	28,1	28,2	28,3
p.m. Chômage temporaire (1)(7) (unités budgétaires)	49,5	35,9	40,2	39,4
p.m. CCI-DE (1)(8) - variations annuelles	4,3	-16,7	-1,6	16,5

(1) Définition Statinfo (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps et le crédit temps de crise

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR : allocation de garantie de revenu

(5) Y inclus SINE, bonus de démarrage et bonus de stage

(6) Hors emplois ALE

(7) Inclut la suspension de crise employés

(8) Y inclus dispensés ALE

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En milliards d'euros

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	327,61	336,26	345,91	355,41
1. Excédent net d'exploitation	10,29	10,10	10,06	10,08
2. Revenu mixte	22,23	22,17	22,26	22,42
3. Rémunération des salariés	187,71	195,79	201,75	207,77
Salaires et traitements bruts	138,01	144,19	148,11	152,53
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	37,10	38,61	40,31	41,57
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	12,60	12,99	13,32	13,68
4. Revenus nets de la propriété	30,54	28,52	28,75	28,82
Intérêts reçus	10,70	10,74	10,19	9,43
Intérêts payés (-)	3,47	3,71	3,18	2,66
Revenu distribué des sociétés	14,83	13,02	13,10	13,23
Autres	8,48	8,47	8,64	8,83
5. Prestations sociales	69,56	72,65	76,05	79,21
6. Autres transferts courants nets	3,81	3,97	4,01	4,13
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	3,46	3,06	3,02	2,97
<b>b. Emplois</b>	306,34	317,51	327,60	336,68
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	45,40	47,65	50,34	52,48
2. Cotisations sociales, dont:	72,48	75,18	77,92	80,17
Cotisations sociales effectives	59,88	62,19	64,61	66,50
Cotisations sociales imputées	12,60	12,99	13,32	13,68
3. Consommation finale nationale	188,45	194,69	199,33	204,03
<b>c. Epargne nette</b>	21,27	18,75	18,31	18,72
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	0,68	0,62	0,62	0,63
<b>b. Emplois</b>	12,09	11,18	10,91	10,75
1. Formation brute de capital fixe	22,89	22,68	22,40	23,17
2. Consommation de capital fixe (-)	13,13	14,00	14,35	15,04
3. Impôts en capital	2,49	2,67	3,06	2,81
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0,08	-0,07	-0,07	-0,07
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0,12	-0,19	-0,19	-0,19
6. Autres transferts en capital à payer	0,04	0,09	0,06	0,06
<b>III. Capacité nette(+) ou besoin net (-) de financement</b>	9,86	8,19	8,02	8,61
en % du PIB	2,77	2,21	2,13	2,22

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

**Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)***Taux de croissance*

	2010	2011	2012	2013
<b>Revenu primaire brut</b>	-0,2	-0,6	-0,4	0,7
<i>a. Salaires, dont:</i>	0,1	1,2	0,2	1,1
Entreprises	-0,2	1,5	0,1	1,2
Etat	0,7	0,9	0,5	1,1
Travailleurs frontaliers	2,1	-5,4	-0,3	0,9
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu mixte</i>	-0,7	-1,7	-1,9	0,0
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-0,7	-0,2	-1,5	1,0
Revenu mixte	-0,7	-3,3	-2,4	-1,1
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	-0,8	-9,4	-2,0	-1,6
Intérêts reçus	-13,3	-2,7	-7,7	-9,2
Intérêts payés (-)	-17,1	3,9	-16,7	-17,9
Revenus distribués des sociétés	1,4	-14,8	-2,2	-0,8
<b>Distribution secondaire des revenus</b>				
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	-0,4	1,3	1,6	2,2
Prestations sociales	-0,4	1,3	1,8	2,3
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	0,3	0,6	0,8	1,0
Cotisations sociales effectives	0,3	0,7	1,0	1,1
Cotisations sociales imputées	0,6	0,0	-0,2	1,0
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	3,8	1,8	2,7	2,4
<b>Revenu disponible brut des particuliers</b>	-1,2	-0,8	-0,8	0,7

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages



**Tableau B.8. Compte des entreprises**  
En milliards d'euros

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Ressources</b>	36,74	37,18	33,64	34,84
1. Excédent net d'exploitation	42,50	45,01	41,75	42,96
2. Cotisations sociales	12,37	12,22	12,36	12,58
Cotisations effectives à charge des employeurs	6,60	6,59	6,72	6,86
Cotisations à charge des salariés	2,24	2,27	2,32	2,38
Cotisations sociales imputées	3,53	3,36	3,32	3,34
3. Revenus nets de la propriété	-18,48	-19,55	-19,42	-19,77
4. Autres transferts courants nets	0,36	-0,51	-1,05	-0,93
<b>b. Emplois</b>	22,51	23,80	24,40	25,07
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	10,13	11,57	12,03	12,49
2. Prestations sociales	8,90	9,15	9,34	9,60
Prestations d'assurances sociales de régimes privés	5,37	5,79	6,01	6,26
Prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	3,53	3,36	3,32	3,34
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	3,47	3,07	3,03	2,98
<b>c. Epargne nette</b>	14,24	13,38	9,25	9,77
<b>II. Opérations en capital</b>				
<b>a. Ressources</b>	3,31	4,42	3,39	3,72
<b>b. Emplois</b>	3,25	8,35	6,56	5,84
1. Formation brute de capital fixe	42,46	47,39	48,83	50,48
2. Consommation de capital fixe (-)	42,16	43,99	45,72	47,30
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0,45	0,44	0,43	0,30
4. Variation des stocks	2,20	4,15	2,38	1,99
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
6. Transferts en capital à payer	0,31	0,35	0,65	0,36
<b>III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement</b>	14,29	9,46	6,08	7,66
en % du PIB	4,01	2,56	1,61	1,98

**Tableau B.9. Opérations avec le reste du monde***En milliards d'euros*

	2010	2011	2012	2013
<b>I. Opérations courantes</b>				
<b>a. Emplois</b>	283,12	317,45	322,05	334,50
1. Importations de biens et services	276,46	307,37	311,68	323,32
2. Rémunération des salariés	2,17	2,34	2,46	2,54
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	1,69	1,76	1,83	1,87
4. Revenus nets de la propriété (-)	2,67	-0,03	-0,01	0,01
5. Autres transferts courants nets	2,63	3,01	3,02	3,63
6. Cotisations sociales	2,09	2,17	2,24	2,31
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,74	0,77	0,81	0,84
<b>b. Ressources</b>	293,87	321,31	325,50	338,29
1. Exportations de biens et services	284,53	311,93	315,81	328,33
2. Rémunération des salariés	7,52	7,56	7,81	8,03
3. Subventions	0,69	0,62	0,62	0,62
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	-0,22	-0,23	-0,24	-0,25
5. Cotisations sociales	0,73	0,79	0,83	0,85
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0,62	0,65	0,68	0,70
<b>c. Solde des opérations courantes</b>	10,75	3,86	3,45	3,79
<b>II. Opérations en capital</b>	-0,44	-0,56	-0,45	-0,48
1. Transferts nets en capital	-0,29	-0,47	-0,37	-0,39
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	0,15	0,09	0,09	0,09
<b>III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale</b>	10,31	3,30	3,00	3,31
en % du PIB	2,90	0,89	0,79	0,85